



Concours : CAPES Externe

Section : Japonais

Session 2017

Rapport de jury présenté par : M. Christian GALAN

Président du jury

SOMMAIRE

1. Composition du jury.....	3
2. Le CAPES externe de japonais 2017 chiffres.....	4
3. Observations générales.....	5
4. Épreuves écrites d'admissibilité.....	8
4.1. Épreuve de composition en japonais.....	8
4.2. Épreuve de traduction.....	12
5. Épreuves orales d'admission.....	19
5.1. Mise en situation professionnelle.....	19
5.2. Entretien sur dossier.....	23

ANNEXES

Programme du CAPES externe de japonais 2017.....	29
Exemple de sujet de l'épreuve orale de mise en situation professionnelle (1).....	30
Exemple de sujet de l'épreuve orale de mise en situation professionnelle (2).....	36
Exemple de sujet de l'épreuve orale de l'entretien à partir d'un dossier (1).....	40
Exemple de sujet de l'épreuve orale de l'entretien à partir d'un dossier (2).....	46



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

La ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

- Vu l'arrêté du 29 juillet 2016 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs certifiés stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat du second degré (CAPES),
- Vu l'arrêté du 29 juillet 2016 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture du concours externe d'accès à une liste d'aptitude aux fonctions de maître dans les établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré (CAFEP-CAPES),
- Vu l'arrêté du 17 octobre 2016 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPES et des CAFEP-CAPES ouverts au titre de la session 2017,
- Vu les propositions du président de jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe du CAPES section Japonais est constitué comme suit pour la session 2017 :

Président

M. Christian GALAN
Professeur des universités

Académie de TOULOUSE

Vice-Président

M. Gérald PELOUX
Maître de conférences des universités

Académie de VERSAILLES

Membres du jury

M. Dan FUJIWARA
Maître de conférences des universités

Académie de TOULOUSE

Mme Tomoko HIGASHI
Maître de conférences des universités

Académie de GRENOBLE

M. Stéphane LAMACQ
Professeur certifié

Académie de NICE

Mme Yayoi NAKAMURA-DELLOYE
Maître de conférences des universités

Académie de PARIS

Mme Marie PARMENTIER
Maître de conférences des universités

Académie de TOULOUSE

Mme Marion SAUCIER
Professeur agrégé

Académie de PARIS

M. Lionel SEELENBINDER-MERAND
Professeur agrégé

Académie de PARIS

Article 2 : La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 01 février 2017

Pour la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement
supérieur et de la recherche et par délégation
Le sous-directeur du recrutement

Jean-François PIERRE

2 – Le CAPES externe de japonais 2017 en chiffres

Nombre de postes ouverts au concours	2
Nombre de candidats inscrits	68
Nombre de candidats présents aux deux épreuves d'admissibilité	30
Pourcentage des présents par rapport aux inscrits	44 %
Nombre de candidats non éliminés ¹	30
Nombre de candidats admissibles	7
Pourcentage des candidats admissibles par rapport aux candidats non éliminés	23%
Moyenne des candidats non éliminés aux deux épreuves d'admissibilité	6,72/20
Moyenne des candidats admissibles aux deux épreuves d'admissibilité	11,28/20
Barre d'admissibilité	9,5/20
Nombre de candidats présents aux deux épreuves d'admission	5
Nombre de candidats non éliminés ²	5
Nombre de candidats admis sur liste principale	2
Pourcentage des candidats admis sur liste principale par rapport aux candidats non éliminés	40 %
Barre d'admission pour la liste principale	14,5/20
Nombre de candidats admis sur liste complémentaire	1
Pourcentage des candidats admis sur liste complémentaire par rapport aux candidats non éliminés	20%
Barre d'admission pour la liste complémentaire	12,17/20
Moyenne des candidats non éliminés aux épreuves d'admission	12,75/20
Moyenne des candidats admis sur la liste principale aux épreuves d'admission	15,38/20
Moyenne des candidats admis sur la liste complémentaire aux épreuves d'admission	13,5/20
Moyenne générale des candidats admis sur la liste principale (total admissibilité et admission)	14,54/20
Moyenne générale des candidats admis sur la liste complémentaire (total admissibilité et admission)	12,17/20

¹ Candidats n'ayant pas eu de note éliminatoire (candidats absents, candidats qui ont rendu une copie blanche, candidats qui ont obtenu une note de 0.00 à l'une des deux épreuves).

² *Ibid.*

3 – Observations générales

La session 2017 du CAPES externe de japonais a été la première jamais organisée pour cette langue. Elle a été mise en place à la suite de l'annonce par Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, de l'ouverture d'une section de japonais aux épreuves du CAPES externe, le 14 mai 2016, lors de son déplacement au Japon pour le G7 Éducation.

La mise en place de ce CAPES de japonais s'imposait en effet afin de permettre de mieux répondre à la demande d'enseignants qualifiés pour cette langue qui connaît un fort engouement chez les élèves des collèges et des lycées dont les effectifs marquent une progression régulière depuis le milieu des années 1990.

Pour cette première session, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a ouvert 2 postes.

Le CAPES est délivré aux candidats qui, ayant réussi les épreuves d'un concours externe, d'un concours interne ou d'un troisième concours – pour le japonais il ne s'agit donc pour le moment que d'un concours externe –, ont accompli un stage d'une durée d'une année évalué dans des conditions définies par voie réglementaire. Son obtention permet, après validation de l'année de stage et du diplôme de master, de devenir professeur certifié.

Le CAPES externe de japonais 2017 a été mis en place sur la base du Capes rénové défini en 2014 et dont le contenu repose sur un équilibre entre épreuves relevant de la discipline et épreuves professionnalisées.

Les délais de mise en place de cette première session ont été très courts, mais l'ensemble des acteurs institutionnels a bien répondu à ce défi, de même que les candidats qui se sont inscrits en nombre relativement important pour un concours dont ils n'ont eu réellement connaissance de la tenue effective que trois semaines avant la clôture du dépôt des candidatures.

L'origine géographique des candidats est diverse et couvre l'ensemble du territoire national : les inscrits relevaient de 17 académies différentes, et les présents aux deux épreuves d'admissibilité de 9 académies – celle de Paris regroupant dans les deux cas à peu près la moitié des inscrits.

Sur les 68 candidats initialement inscrits, 30 ont été présents à l'ensemble des épreuves d'admissibilité, 7 ont été déclarés admissibles, et 3 ont été finalement déclarés admis à la suite des épreuves d'admission, dont 1 sur liste complémentaire.

Ces derniers seront conduits dès la rentrée 2017 à exercer le métier d'enseignants de japonais en tant que professeurs stagiaires dans un établissement secondaire tout en suivant en alternance une formation de l'ESPE avant d'obtenir leur titularisation à la fin du parcours effectué pendant l'année de stage.

Le jury tient à féliciter, certes, les admis, mais également tous les candidats qui ont dû préparer ce concours dans des conditions particulières : informations tardives, programme publié après les inscriptions, absence de préparation institutionnelle, absence d'annales, etc. Tous ces points seront améliorés dès la prochaine session, et des possibilités de préparation sont à l'étude dans différentes universités françaises en collaboration avec les ESPE locales.

Le CAPES est en effet un concours de recrutement exigeant qui demande aux candidats d'avoir une formation universitaire solide en langue et civilisation japonaises, une maîtrise de la didactique du japonais, ainsi qu'une bonne connaissance du système éducatif français. Outre les connaissances et les compétences d'ordre académique et linguistique évaluées en premier lieu par les épreuves d'admissibilité, le concours exige, notamment lors des épreuves d'admission, de faire preuve de

bonnes capacités de synthèse et d'argumentation ainsi que d'une maîtrise parfaite de la langue française et d'un positionnement professionnel déjà bien réfléchi.

L'analyse globale de cette session montre toutefois, sur ce plan, que le principal obstacle pour une majorité de candidats a été la compétence en langue japonaise. Les résultats de chaque épreuve et les performances des candidats seront analysés plus loin dans ce rapport, mais quelques chiffres suffisent à mettre en avant cette réalité. En composition japonaise, 21 candidats sur 30 ont eu une note inférieure à 10 dont 13 une note inférieure ou égale à 6. En traduction, 26 candidats sur 30 ont eu une note inférieure à 10, dont 15 une note inférieure ou égale à 6.

A de très rares exceptions près, les notes étaient, pour chaque candidat, plutôt équilibrées entre les deux épreuves. Ce qui laisse de fait apparaître, au regard des performances dans ces épreuves essentiellement fondées sur la maîtrise de la langue japonaise, trois catégories de candidats : ceux qui maîtrisent d'une manière satisfaisante voire très satisfaisante celle-ci, tant au niveau de la production que de la compréhension, et sont effectivement au niveau des compétences attendues d'étudiants de master ; ceux qui, notamment en traduction, sont un peu en deçà de ce niveau, mais pas très loin, et qui peuvent avoir été surpris par la nouveauté des épreuves et doivent mieux se préparer tout en continuant de progresser dans la maîtrise de la langue japonaise ; et ceux qui ont un niveau linguistique véritablement insuffisant pour un tel concours et qui doivent en priorité améliorer leurs capacités d'expression et de compréhension dans cette langue.

Le niveau requis pour ce concours était calé sur ce que l'on attend en général de bons étudiants de japonais de master, niveau minimum pour pouvoir enseigner cette langue en toute autonomie à des élèves du secondaire. Pour que les choses soient bien claires, le niveau et les performances attendus (qui seront détaillés plus loin dans le rapport), étaient en tout point inférieurs aux exigences de l'agrégation.

Si les candidats admis ont proposé des productions très satisfaisantes, voire brillantes, et ont répondu aux exigences aussi bien linguistiques que didactiques ou professionnelles, un grand nombre de candidats n'avait visiblement pas une perception claire des attentes du jury sur tous ces plans. Il s'agit cependant là très certainement, pour cette première année, d'un effet de l'urgence dans laquelle a été mise en place cette première session du Capes de japonais et de la difficulté des candidats à s'y préparer correctement, notamment du fait de l'absence totale de repères en la matière. Nul doute que cette situation ira en s'améliorant avec la mise à disposition des rapports et annales et la mise en place par certaines institutions d'une préparation concrète.

C'est d'ailleurs animé d'un esprit constructif et en prenant en compte tous ces éléments que les sujets de cette session ont été conçus et que le jury a développé des critères de notation adaptés. C'est aussi dans cet esprit que le présent rapport a été conçu, de telle façon qu'il constitue une aide concrète et précise aux futurs candidats dans leur préparation.

Nous vous rappelons sur ce point que le programme de la session 2018 est disponible sur le site officiel du ministère et qu'un nombre d'indications bibliographiques se trouve dans des documents ressources pour le cycle terminal (langues vivantes et littérature étrangère en langue étrangère) publiés sur le site Eduscol.

Nous nous réjouissons d'avoir été en mesure, par la mise en place de ce CAPES, d'apporter un nouveau débouché professionnel aux étudiants en études japonaises et de récompenser ainsi le travail de bons ou très bons candidats. Tous nos encouragements vont également à ceux qui ont échoué, alors qu'ils étaient en mesure

de réussir à ce concours exigeant. Il leur revient de porter un regard lucide sur leurs points faibles et de persévérer dans leurs efforts pour y remédier. Nous encourageons également les institutions qui en ont la possibilité à mettre en place des préparations adéquates de façon à permettre à un plus grand nombre de candidats d'atteindre le niveau attendu dans les prochaines années.

Enfin, personnellement, je tiens à exprimer ici mes plus sincères remerciements à l'ensemble des membres du jury, pour la compétence, l'efficacité et la disponibilité dont ils ont fait preuve pour que cette première session du CAPES de japonais puisse se dérouler dans les meilleures conditions possibles. Mes remerciements vont également aux cadres de la DGRH du ministère de l'Education, dont l'aide et le soutien ont été constants, ainsi qu'au gestionnaire du concours à qui revient une grande partie du succès de cette session. Je remercie également Madame la Provisseure et Monsieur le Provisseur adjoint du lycée Jean de La Fontaine à Paris qui ont accueilli les épreuves d'admission dans leur établissement et ont permis que celles-ci se déroulent dans les meilleures conditions pour le jury et pour les candidats.

Le président du jury
Christian Galan
Professeur des universités
Chargé d'une mission d'inspection générale
pour l'enseignement du japonais

Les parties du rapport qui suivent ont été rédigées collectivement par l'ensemble des membres du jury.

4 – Épreuves écrites d'admissibilité

Rappel généralités (<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>) :

Les épreuves sont notées de 0 à 20. Pour toutes les épreuves, la note zéro est éliminatoire.

Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat.

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

Remarque importante : pour les deux épreuves d'admissibilité de traduction et composition, seul l'usage de deux dictionnaires unilingues en langue japonaise (un dictionnaire de langue et/ou un dictionnaire de *kanji*) est autorisé tandis que celui de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel informatique ou électronique (dictionnaire électronique, ordinateur, téléphone, calculatrice ou autre) est rigoureusement interdit.

4.1 – Épreuve de composition en japonais

a) Rappel généralités (<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>) :

- *Durée : 5 heures*
- *Coefficient 2*

L'épreuve consiste en une composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation portant sur l'une des notions ou thématiques choisies dans les programmes de lycée et de collège. À cette composition peut être ajoutée une question complémentaire sur l'exploitation dans le cadre des enseignements de la problématique retenue.

Pour cette épreuve, deux notions (programmes de collège et de lycée) et deux thématiques (programme de littérature étrangère en langue étrangère) sont inscrites au programme du concours, qui est renouvelé par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'Éducation nationale.

b) Statistiques de l'épreuve :

Présents : 30

Moyenne présents : 7,35

Note la plus élevée : 15,5

Note la plus basse : 1,5

Répartition des notes :

de 0,1 à 3 / 20	6
de 3,1 à 6 / 20	8
de 6,1 à 9,99 / 20	8
de 10 à 11,99 / 20	3
de 12 à 14,99 / 20	3
de 15 à 20 / 20	2

c) Analyse et commentaire de l'épreuve :

L'épreuve de composition en japonais d'une durée de cinq heures relevait de la thématique « La rencontre avec l'autre, l'amour et l'amitié ». Le sujet comportait quatre documents : deux extraits des textes au programme (Wataya Risa et Natsume Sôseki) et deux documents inconnus (une poésie de Mushanokôji Saneatsu et une page d'un manga d'Asano Inio). Les documents inconnus ne posaient aucun problème particulier quant à la compréhension linguistique. Le poème de Mushanokôji Saneatsu était écrit dans une langue très claire.

Cette épreuve est la seule dans le cadre des épreuves d'admissibilité à permettre aux candidats de montrer leur capacité d'expression en japonais. De ce fait, son évaluation portait à la fois sur le niveau de japonais et sur les exigences attendues dans le cadre d'une telle épreuve.

En l'absence d'annales pour le CAPES de japonais pour cette première session, les candidats pouvaient s'appuyer sur les rapports de jury des autres langues proposées à ce concours dont on a suivi les grands principes à la fois pour la conception du sujet et les critères de correction.

Les futurs candidats sont très vivement encouragés à bien prendre connaissance de la description de l'épreuve telle qu'elle est donnée dans les textes officiels (voir plus haut en italique) et à prendre du temps le jour de l'épreuve pour bien lire l'énoncé en japonais. Pour cette session, il s'agissait d'une composition s'appuyant sur des documents divers portant sur une notion ou une thématique du collège ou du lycée et les candidats devaient en outre proposer une problématique et développer leur réflexion à partir de cette dernière. Certains n'ont tenu compte que de manière partielle de toutes ces indications. Les meilleures copies ont été celles qui ont su s'appuyer sur tous les documents, fournir une problématique en s'appuyant sur la thématique proposée et répondre à cette problématique en fin de rédaction.

Cette épreuve permet aussi de vérifier la culture générale (littéraire, mais aussi civilisationnelle) des candidats. La présence d'un texte inconnu, mais d'un écrivain important du XX^e siècle, avait entre autre cet objectif. Nous rappelons à ce titre que la liste des œuvres indiquées dans le programme du CAPES ne constitue en rien une liste limitative. Comme indiqué dans celui-ci : « les œuvres suivantes serv[ent seulement] d'appui au programme ». Si les textes cités dans le programme doivent être parfaitement connus (contenu, contexte), les candidats doivent donc aussi faire preuve, de manière plus générale, de connaissances suffisantes de l'histoire littéraire japonaise (vue dans un sens large : fiction, manga, essai, etc.) pour pouvoir développer leur argumentation (grands mouvements littéraires, écrivains et artistes majeurs, etc.).

Si certaines copies ont montré une bonne qualité de langue, des connaissances affirmées au sujet des œuvres étudiées et présentées ainsi qu'une capacité à mener

une réflexion raisonnée, argumentée et claire, de nombreuses autres copies ont montré que leurs auteurs avaient à l'évidence eu des difficultés sur le plan de la langue, sur celui de la structure de leur présentation ou encore sur celui de la culture générale dont on attend que tout futur enseignant fasse preuve.

– Structure de la composition

Il était demandé de proposer une problématique en lien avec la thématique et d'y répondre. Le jury a trop souvent constaté que les candidats n'avaient pas vraiment compris ce qui leur était demandé. La thématique ne pouvait en aucun cas constituer à elle seule la problématique. D'autre part, il ne fallait pas simplement faire une analyse des quatre documents les uns après les autres, quand bien même la thématique était abordée. Il fallait dégager une problématique commune aux documents, l'explicitier clairement dans l'introduction et, dans la suite de l'argumentation, s'appuyer sur les documents (ou d'autres) qui permettaient de développer la réflexion.

Certaines copies n'étaient visiblement pas structurées ou manquaient de logique, soit par méconnaissance de l'exercice, soit par manque de temps. La structure minimale en trois temps (introduction, développement, conclusion) n'était parfois même pas présente.

– Contenu de la composition

Certaines copies proposaient un contenu trop superficiel. L'exercice ne consiste en effet en aucun cas à réécrire autrement ce que les auteurs ont su parfaitement exprimer. Ce type de copies montrait à l'évidence un manque de culture générale sur le Japon et une incapacité certaine à contextualiser les documents présentés. Cela a souvent mené à des généralisations grossières sur la civilisation japonaise que tout enseignant se doit pourtant d'éviter dans le cadre de ses cours.

Le contenu de la composition exige de la part du candidat des connaissances fines de la culture japonaise. Cela était notamment le cas ici pour présenter le poème de Mushanokôji. Beaucoup, cependant, n'ont pas su ou pu lire la référence correctement : 編集 signifie ici « compilé ». La méconnaissance de ce terme, pourtant fondamental, a provoqué de très nombreux contresens sur l'auteur du poème et sur la compréhension même de ce dernier. Cette erreur montre aussi les lacunes en compétence graphique de certains. De même, rares ont été ceux qui semblaient connaître les liens entre Mushanokôji Saneatsu et Shiga Naoya.

Certains candidats ont aussi eu tendance à développer une réflexion sur la thématique sans la raccrocher aux documents. L'objectif de l'exercice, redisons-le, n'est pas d'écrire une dissertation générale théorique mais de partir des documents, d'en dégager une problématique et de développer son argumentation à partir de ceux-ci (voire d'autres si le candidat le juge nécessaire).

– Compétences linguistiques

Comme on l'a déjà dit, la composition est un exercice au travers duquel le candidat doit montrer ses capacités de réflexion, ses connaissances sur le Japon, mais aussi l'ensemble de ses compétences linguistiques. Les candidats admis seront amenés à enseigner le japonais : ils doivent donc faire preuve d'un niveau de langue en rapport avec ce métier. Les compétences linguistiques comptaient pour environ un tiers du résultat de cette épreuve. Une composition intéressante mais écrite dans un japonais largement en-deçà des exigences ne pouvait être considérée comme un exercice réussi. De même, une composition écrite dans un excellent japonais mais dont les exigences de structure et de fond étaient insuffisantes ne pouvait être

positivement évaluée.

Les correcteurs ont par ailleurs relevé d'innombrables erreurs relatives à la graphie, à la grammaire, à la syntaxe ou encore au lexique. En voici quelques-unes qui sont particulièrement inadmissibles :

- Graphie

Les correcteurs ont rencontré beaucoup d'erreurs dans le tracé des *kanji*, dans le choix des caractères composant les *jukugo* (初愛 pour 初恋, 変人 pour 恋人, 悲感 pour 悲観, 態度 pour 態度, 少説 pour 小説, 極単 pour 極端, 得に pour 特に, etc.), sans parler de l'oubli pur et simple de *hiragana* (par exemple 若時 pour 若い時, 変る pour 変わる, 作て pour 作って). Certaines copies ont montré de nombreuses lacunes dans les *kanji*, avec trop de mots, voire de phrases, écrits entièrement en *hiragana*. Certains candidats ont par ailleurs utilisé des termes chinois inexistantes en japonais.

S'il n'est pas exigé des candidats d'avoir une écriture « calligraphiée », certaines copies étaient cependant parfois trop difficiles à lire, avec des *kana* et/ou *kanji* mal formés. Il est rappelé aux candidats que l'objectif du CAPES est d'enseigner à des élèves le japonais : il faut donc absolument avoir une écriture claire, lisible et ne montrant pas d'aberrations d'un point de vue visuel. De même, quelques candidats ont eu tendance à « simplifier » les *kanji* (漢字を崩す). Cette technique d'écriture est à proscrire dans le cadre d'un concours.

- Grammaire

Le jury a notamment déploré sur ce plan la récurrence des erreurs, par exemple, sur la forme en *-te*, sur l'emploi des particules, sur les terminaisons verbales, sur les différences entre verbe transitif et intransitif, sur l'utilisation de たり avec l'oubli de する, sur la forme neutre des qualificatifs variables (*伝えにくいだと言える) et plus largement sur l'emploi de だ avant と. Ce dernier point, automatisme fautif que l'on retrouve chez de très nombreux apprenants, doit être absolument corrigé car il montre une méconnaissance profonde de la grammaire japonaise.

- Niveau de langue

Les candidats devaient rédiger une composition. Le jury s'attendait donc à un niveau de langue relativement élevé. Malheureusement, certaines copies ont montré que de nombreux candidats maîtrisaient insuffisamment les différents niveaux de langue et avaient trop fréquemment recours à des expressions orales : ーてる au lieu de ーている, けど au lieu de けれども, でも au lieu de しかし. Les candidats doivent également sur ce plan faire particulièrement attention au choix du lexique : うまい, ややこしい, おしゃべり, etc., qui ne sont pas des termes adaptés dans une composition.

Les futurs candidats sont vivement encouragés à faire très attention à toutes ces questions car, dans ce cas aussi, la mauvaise utilisation de niveau de langue est le symptôme d'une compréhension et d'une application erronées du système linguistique japonais.

- Lexique

Comme on vient de le dire, le choix du lexique est important, notamment au regard de l'homogénéité de la copie. On remarquera cependant que certaines erreurs montrent également une mauvaise compréhension de l'exercice demandé : certains candidats, pour désigner leur composition, ont ainsi écrit 作文 alors qu'il s'agissait de 小論文. De même, une introduction n'est pas, dans une argumentation, 入門, mais plutôt 導入. Il est donc conseillé aux candidats de maîtriser parfaitement ce lexique de

l'argumentation pour pouvoir rédiger correctement leur travail.

Pour conclure, on notera enfin que quelques copies atteignaient à peine, sur le plan linguistique, un niveau A2, au lieu du niveau C1/C2 attendu. Plusieurs copies, ou ébauches de copies, étaient également rédigées avec une écriture et dans un style très enfantins, avec notamment des erreurs grossières, un japonais particulièrement faible et un style très relâché, très familier. Certaines copies étaient beaucoup trop courtes (malgré parfois un japonais correct). Sur ce plan, on attend en effet, pour une épreuve de cinq heures, au moins quatre pages de rédaction (en double interligne)

Enfin, il paraît bon de rappeler que les candidats doivent s'efforcer de rendre des copies propres (sans ratures), aérées et agréables à lire.

4.2 – Épreuve de traduction

a) Rappel généralités (<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>) :

- Durée : 5 heures
- Coefficient 2

L'épreuve consiste, au choix du jury, en la traduction en français d'un texte en langue étrangère et/ou la traduction en langue étrangère d'un texte en français, accompagnée(s) d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre.

L'épreuve doit permettre au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

b) Statistiques de l'épreuve :

Présents : 30

Moyenne présents : 6,08

Note la plus élevée : 14

Note la plus basse : 0,6

Répartition des notes :

de 0,1 à 3 / 20	6
de 3,1 à 6 / 20	9
de 6,1 à 9,99 / 20	11
de 10 à 11,99 / 20	3
de 12 à 14,99 / 20	1
de 15 à 20 / 20	0

c) Analyse et commentaire de l'épreuve :

Le texte proposé à la traduction relevait de la thématique « l'écrivain dans son siècle : roman social, roman policier ». On en trouvera plus loin une proposition de traduction, mais, plus que cette traduction elle-même, les candidats et futurs candidats

sont fortement invités à prendre en compte les principes et conseils exprimés ci-dessous. La traduction était suivie d'un exercice portant sur la forme en *-te iru* qui sera également commenté plus loin.

Le texte à traduire était constitué d'extraits de la version écrite d'une conférence prononcée à l'occasion de la 23^e assemblée générale de la Société de la littérature démocratique du Japon, laquelle présentait l'intérêt de faire écho à la thématique du programme mentionnée.

Il s'agissait d'un texte « technique », avec des phrases complexes (non pas dans le sens de « difficiles » mais dans celui de phrases « à plusieurs niveaux »), c'est-à-dire des phrases extrêmement courantes en japonais dans les écrits « adultes » (presse, revues scientifiques, essai, etc.). Le contenu, essentiellement factuel, était par ailleurs relativement facile à comprendre.

L'objectif en proposant ce texte à la traduction était de vérifier la capacité des candidats à pénétrer un texte japonais, « à partir du japonais », en respectant sa structuration et sa construction tant sur le plan grammatical que stylistique. Il s'agissait également de voir la manière dont les candidats réagissaient face à la « complexité » de certaines phrases et abordaient celles-ci. L'attente des correcteurs n'était pas tant que les candidats produisent une traduction « parfaite », ou si l'on préfère « publiable » pour un lectorat français – il aurait sans doute fallu un peu plus de temps pour cela que les cinq heures utilisées (voir plus loin) –, mais qu'ils fassent preuve, au travers de leur traduction, d'une bonne compréhension du texte et d'une bonne rédaction de leur traduction en français. Les principaux critères ayant présidé à la notation ont donc été (sans hiérarchie entre ces critères) : la présence ou non de contresens, la compréhension de la structure argumentative de l'auteur, le rendu en français de l'enchaînement de ses arguments, la quantité de texte traduite, le style et la qualité du français.

Si le jury se félicite d'avoir pu lire quelques traductions témoignant d'une bonne compréhension du texte ainsi que d'une maîtrise satisfaisante des techniques de traduction, la correction de cette épreuve a cependant mis en lumière quelques problèmes sérieux dans la manière dont les candidats avaient abordé cet exercice.

Quelques candidats n'avaient notamment pas, à l'évidence, le niveau nécessaire – linguistique et culturel – pour traiter ce texte. Alors que ce dernier portait sur un thème figurant au programme, certains candidats n'ont ainsi même pas été capables d'identifier le nom de l'auteur de l'œuvre de littérature prolétarienne évoqué dans le texte.

Si certains des problèmes rencontrés par les candidats étaient d'ordre général, d'autres, en revanche, étaient directement liés à des erreurs commises à l'égard du texte lui-même.

On peut ainsi se demander, à la lecture de certaines copies, si leurs auteurs ont procédé à ne serait-ce qu'une seule lecture préalable de l'ensemble du texte proposé. Il s'agit pourtant là d'une étape indispensable qui permet notamment – au travers d'une ou plusieurs lectures rapides – de parvenir à une idée générale du sens du texte et de glaner autant d'informations concrètes qui serviront de repères au moment du passage à la traduction proprement dite des différents paragraphes. Une lecture rapide et préalable du texte en entier aurait ainsi dû permettre aux candidats de comprendre que celui-ci se structurait en gros en trois parties : les quatre premiers paragraphes qui présentaient le propos général de l'auteur (l'évolution de la société japonaise, l'effet de la republication de l'ouvrage *Kanikôsen*, l'apparition possible d'une nouvelle littérature prolétarienne, les défis que cette littérature devait relever) ; les trois paragraphes suivants essentiellement constitués de la citation d'ouvrages critiques

marquants et d'un bref résumé de leur contenu ; les deux derniers paragraphes qui résumaient les conclusions de l'auteur et ses vœux personnels quant à l'évolution de la littérature japonaise.

Cette compréhension de la structure générale du texte dans son ensemble était absolument nécessaire avant d'entreprendre sa traduction. Plusieurs lectures préliminaires étaient donc indispensables.

L'exercice de la traduction consistait ensuite à restituer au plus près l'essence du texte original, tant dans sa lettre que dans son esprit. Cette épreuve vise en effet, redisons-le, à juger de la compétence des candidats à comprendre en profondeur un texte japonais et à restituer correctement celui-ci dans une traduction en français.

Concernant ce dernier point, autant les correcteurs peuvent être indulgents avec tel ou tel mot ou expression du texte source dont le sens a été mal compris ou mal traduit en français, autant il leur est impossible de valider des traductions qui sont impropres, incorrectes voire incongrues sur le plan de la langue d'arrivée, le français. Est-il nécessaire de rappeler que l'une des compétences du professeur, quelle que soit la discipline enseignée, est de « maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement », à plus forte raison lorsqu'il s'agit de l'enseignement d'une langue ?

Cinq heures est une durée à la fois longue et courte pour une traduction : longue pour l'effort et la fatigue que celle-ci génère, courte au regard de la taille du texte à traduire. Sur ce plan, le texte était volontairement (relativement) long pour permettre de juger de la capacité des candidats à traduire « dans la durée ». La plupart des candidats sont d'ailleurs arrivés au bout du texte.

Parmi les candidats qui sont parvenus à comprendre le texte, beaucoup ont été gênés par cette longueur, ce qui s'est traduit par un style maladroit et une traduction souvent littérale. Les futurs candidats devront donc s'entraîner à traduire en temps limité de longs textes et, pour ce faire, commencer par lire de longs textes sans dictionnaire pour atteindre un rythme de lecture supérieur, dans le but de pouvoir faire une lecture globale du texte avant de commencer à traduire.

En général, et même si chacun a sa propre pratique de l'exercice, toute traduction du japonais vers le français procède en deux temps : un premier temps de compréhension du texte, de traduction soucieuse de rester au plus proche du texte japonais (sans rien enlever ni ajouter à celui-ci) et de respecter la structure du texte et sa construction sur le plan des arguments développés, et d'un premier rendu dans un français syntaxiquement et orthographiquement correct ; puis un second temps (qui peut être très long) de relecture, de peaufinage, de vérification des nuances, d'amélioration du style et de la langue, etc. La production des candidats attendue par les correcteurs correspondait à la fin du premier temps.

L'un des aspects majeurs sur lesquels la différence entre les bonnes et les moins bonnes copies s'est faite concerne la « hiérarchisation » des verbes et la connexion entre ces derniers. Avec les particules enclitiques et les particules connectives, les verbes, ou plus exactement les formes des verbes, constituent l'un des éléments les plus importants de la structuration des phrases. Pour certains candidats qui traduisent les verbes et les intègrent dans la phrase en français dans l'ordre où ils apparaissent en japonais, il semble n'y avoir aucune nuance entre les formes en *-te*, les formes suspensives *ren.yô*, voire les formes déterminantes ! Dans le même ordre d'idées, des éléments tels que *kara*, *node*, *nado*, ne portent pas systématiquement sur le seul verbe ou élément déterminant qui les précède, mais peuvent porter sur d'autres verbes ou

éléments précédents. Une grande rigueur est donc nécessaire pour « entrer » dans les phrases à traduire, accepter leur logique, et reproduire leur structure. Bien sûr, dans le cas des phrases complexes qui apparaissent peu naturelles une fois traduites en français, il est possible sinon souhaitable de les restructurer afin de les rendre en français dans une langue fluide : encore faut-il que cela se fasse dans le respect du sens du texte (et des arguments développés par l'auteur) et sans rien enlever ni ajouter au texte proposé, ni casser sa logique argumentative.

Quelques règles de base à respecter :

- écrire lisiblement (ni trop gros ni trop petit), ne pas proposer de copie trop raturée, difficile à déchiffrer ;
- respecter l'économie du texte à traduire (parties, paragraphes, saut de ligne, retour à la ligne, tirets, guillemets, parenthèse, etc.) et la reproduire dans le texte d'arrivée ;
- connaître et respecter les grandes règles de la syntaxe japonaise (ce qui est derrière ne peut déterminer ce qui est devant, nuances de connexion induites par les formes verbales, etc.) ;
- ne pas choisir systématiquement le premier sens proposé par les dictionnaires pour une entrée donnée ;
- ne pas proposer plusieurs possibilités de traduction pour un même élément ;
- respecter l'usage propre aux études japonaises de citer le nom de famille avant le nom personnel ;
- ne pas sauter de passages ou expressions (sans au minimum le signaler) ;
- ne pas oublier de marquer les allongements dans la translittération des mots japonais (accent circonflexe ou macron) et, plus généralement, utiliser correctement les règles du système Hepburn modifié ;
- avoir une orthographe parfaite en français (sans oublier de bien maîtriser l'usage des majuscules) ;
- produire des phrases syntaxiquement correctes en français (choisir la bonne préposition pour le bon verbe, enchaîner correctement les propositions, respecter les accords, s'assurer de la concordance des temps, etc.) ;
- développer ses connaissances générales dans le domaine des études japonaises (si les noms des auteurs peu connus étaient systématiquement accompagnés de *furigana*, il n'en allait pas de même des noms de personnages connus : il est ainsi, par exemple, en effet impossible, quand on a accompli un cursus de master en études japonaises, de ne pas identifier le nom de Katô Shûichi et encore plus d'en faire un « belliciste » !).

Sur toutes ces questions, il nous est difficile ici d'aller plus loin, tant celles-ci relèvent du travail qui doit être accompli dans le cadre de l'apprentissage de la langue japonaise.

L'épreuve de traduction est de fait une épreuve qui ne laisse guère de place à l'improvisation. Il est indispensable de s'y préparer longtemps à l'avance, notamment au regard de la durée accordée (si la plupart des candidats sont certes allés jusqu'au bout du texte, beaucoup de copies sont apparues quelque peu « bâclées » par un évident défaut de relecture).

La proposition de traduction ci-dessous est donnée à titre indicatif, d'autres traductions étaient possibles. On a volontairement conservé ici la lourdeur de certaines phrases pour mieux en faire apparaître la structure grammaticale, libre ensuite aux

candidats, comme on l'a expliqué ci-dessus, d'en donner une version plus allégée. La mention de plusieurs possibilités de traduction vise à montrer aux candidats les différentes solutions alternatives qu'ils peuvent avoir, pour un même élément (notamment au regard des différents sens d'un même mot), et entre lesquelles il leur faudra choisir (comme on l'a dit plus haut, les futurs candidats ne doivent absolument pas reprendre cette pratique, c'est-à-dire proposer plusieurs choix de traduction dans leurs copies ; celles-ci ne sont données ici qu'à titre pédagogique).

Le « capitalisme sans règles [/dérégulé] », dans lequel le Japon s'est engouffré en suivant le modèle américain [/à la suite du capitalisme américain], a provoqué de grandes difficultés dans la vie des gens avec [/comme], par exemple, l'apparition d'une augmentation sans précédent de la pauvreté et des inégalités sociales ou encore le fait que les grandes entreprises, dans le but de préserver leurs bénéfices, ont imposé aux travailleurs des licenciements de masse. La politique du Parti libéral démocrate qui s'est développée après guerre en s'appuyant sur le monde de la finance et sur les grandes entreprises comme une copie conforme du modèle américain [/des Etats-Unis] est en train de passer de l'« égarement [/dérive] » à la décomposition, elle qui, par exemple, a été sévèrement sanctionnée par le peuple lors des élections à la Chambre haute [/sénatoriales] ou dont la tentative de réviser la Constitution a été grandement contrariée par la succession de gouvernements inefficaces [/impuissants]. Une telle situation a donné plus encore de force aux voix réclamant de « protéger l'article 9 de la Constitution », elle a réveillé l'opposition [/la riposte] des gens contre la destruction de la paix, de l'emploi et du niveau de vie, et elle a donné naissance dans des domaines très divers à de nouveaux mouvements qui réclament un changement fondamental de [la] politique. Pour ce pays, aujourd'hui, amorcer un changement d'époque est un impératif [/devenu un besoin urgent].

Le fait que *Kanikōsen* (*Le Bateau-usine*, ou littéralement « Le bateau-usine à crabes »), chef d'œuvre de la littérature prolétarienne de Kobayashi Takiji écrit il y a quatre-vingts ans, ait séduit un grand nombre de jeunes gens éprouvés par la « théorie de la responsabilité personnelle », qu'il ait suscité le développement d'un nouveau combat pour les travailleurs irréguliers [/précaires] et qu'il ait provoqué un engouement dont on peut dire qu'il constitue un véritable phénomène social est un événement emblématique qui dépasse le domaine de la littérature. Cette situation qui a vu les jeunes mûrir plus vite et, ceux-ci s'identifiant aux travailleurs placés dans des conditions dures et privés de droits décrits dans l'œuvre, se lever [/s'opposer] est une chose qui a porté un coup sévère à l'état actuel de la littérature japonaise, mais qui en même temps a montré le chemin à suivre pour que celle-ci [/la littérature] renaisse après la crise.

La situation chaotique née des inégalités, de la pauvreté et d'un sentiment d'impasse [/de désespoir] se reflète également dans les œuvres [/écrits] publiées par les revues littéraires, et récemment commence à émerger une volonté [/tentative] d'écrire en s'intéressant à des phénomènes sociaux tels que l'emploi précaire et le chômage, le surmenage au travail, le retrait social et les abus de faiblesse [/les mauvais traitements sur les faibles], l'autonomie des femmes, ainsi que les meurtres et les crimes. Cependant, le fait est que, même dans de telles tentatives, le regard de l'auteur, tout en intégrant des thèmes contemporains dans les œuvres, n'est pas dirigé sur l'examen de l'ensemble du contexte ou du mode de vie des gens, et la tendance à les décrire comme de simples mœurs domine encore.

Ainsi, Honda Yuki, dans le numéro spécial réalisé par la revue *Subaru* (numéro de juillet 2007) et intitulé « la contre-attaque de la littérature prolétarienne », attire tout particulièrement l'attention quand il exprime son mécontentement à l'égard de la situation actuelle d'une littérature qui décrit [dans des romans] à la première personne le quotidien des gens pris individuellement et quand il réclame un renouveau des œuvres littéraires en insistant sur le fait que [/demandant que], si une « littérature prolétarienne aujourd'hui » est possible, celle-ci doit prendre en compte [/intégrer un point de vue qui aille jusqu'au] le système social et, tout en saisissant la manière dont chaque individu se positionne à l'intérieur d'une situation macro, être « une écriture de combat ».

[Dans les deux § ci-dessous toutes les formes en –ta ont été traduites par des présents de description. On pouvait tout aussi bien conserver les formes du passé à condition de respecter la concordance des temps.]

Dans son ouvrage « Tendances et problèmes de la littérature contemporaine – 1 et 2 », Ushikubo Takeo, développe, au sujet des œuvres à la mode [/dont on parle] de la littérature

japonaise contemporaine, des considérations sur la posture [/position] en matière de création des auteurs qui s'efforcent de réfléchir d'un point de vue social, et discute les tendances actuelles telles que l'intérêt pour une littérature prolétarienne. « Notre littérature et le modernisme de "Maintenant = ici" – à partir des ouvrages récents de Katô Shûichi », de Shinfune Kaizaburô, est un texte dans lequel sont commentés les écrits récents de Katô Shûichi, un intellectuel qui a traversé d'un pas sûr [/« tranquillement »] l'après-guerre. « De l'image artistique de la lèpre » de Miyamoto Aki cherche à explorer la question de l'image de la lèpre dans l'histoire littéraire moderne, en examinant les œuvres d'écrivains tels que Shimaki Kensaku ou Matsumoto Seichô, et essaye de réfléchir à ce que devrait être la littérature d'aujourd'hui.

Sous l'angle des liens qu'ils peuvent avoir avec la société japonaise moderne, « "Le bateau usine" dans la société inégalitaire contemporaine » d'Onishi Yasumitsu analyse les trois facteurs de disparité [/ségrégation] que sont la classe sociale, l'origine (l'ethnie) et le sexe des travailleurs décrits dans l'ouvrage, et insiste sur la nécessité pour les écrivains de faire vivre dans leurs œuvres les revendications de Takiji sans se laisser perturber par les manipulations de l'opinion publique par les mass-médias. De même, « La genèse du "bateau usine" et les défis de la littérature contemporaine » d'Ushikubo Tateo contient des éléments de réflexion à partir des deux aspects que sont la finalité de l'œuvre et la motivation intérieure de Takiji quand il écrit "Le bateau usine", et soutient le fait, en ce qui concerne la création d'œuvres qui s'attaquent consciemment [/volontairement] à la société, que c'est là une thématique que la littérature contemporaine doit aborder. Ces deux écrits constituent des réflexions qui abordent de front les évolutions actuelles et font des propositions quant à la création artistique. Pour une étude théorique sur Takiji par la jeune génération, on se référera à [/il y a] « Que doit-on prendre chez [/retenir de] Takiji » d'Asao Daisuke, qui présente une discussion du *Bateau usine* et de sa propre expérience de création (« Kobayashi Takiji et "Le bateau usine" », Kawade shobô shinsha).

Il est important d'étudier en profondeur la littérature prolétarienne, à commencer par les travaux sur Kobayashi Takiji et MiyamotoYuriko, en tenant compte du développement de la création au sein du mouvement de la littérature démocratique contemporaine, et en tournant également le regard vers les tendances qui existent [/sont apparues] aujourd'hui. La formation d'une jeune génération de chercheurs est aussi une tâche essentielle [/que l'on ne peut négliger].

Nous, aujourd'hui, dans la situation de crise [que nous connaissons et] dans laquelle l'existence de chacun d'entre nous est menacée, nous nous trouvons en plein milieu de bouleversements qui doivent [/devraient] ouvrir une nouvelle page [/porte] de l'histoire. C'est une époque où les gens doivent agir en visant de toutes leurs forces une évolution qui corresponde à la marche de l'histoire. Cela signifie aussi qu'il s'agit d'une époque dans laquelle notre littérature dispose d'un fort potentiel pour réaliser de grandes et riches choses à condition d'accompagner ces personnes et d'identifier de façon positive, dans la réalité qui constitue leur vie, une vérité que nous mettrons en valeur dans nos œuvres [/qui viendra féconder le monde des œuvres //que nous ferons fructifier dans le monde des œuvres]. L'accumulation de nos efforts quotidiens [/patients] touchera forcément le cœur de beaucoup de gens.

Tajima Hajime, « Pour un nouveau mouvement littéraire à l'aube d'une période de transition – Rapport du comité exécutif lors de la 23^e assemblée générale de la Société de la littérature démocratique du Japon », 2009.

Concernant l'exercice qui suivait la traduction, son libellé était le suivant : « Proposez et discutez, de *manière contrastive* et en fonction des choix de traduction que vous aurez effectués, des pistes de traitement *en situation d'enseignement* des différentes occurrences de l'élément linguistique souligné (il n'est pas demandé d'effectuer une analyse complète de chacune des occurrences prises isolément). »

Tous les mots étaient ici importants, et il apparaît clairement que si cet exercice a été par beaucoup mal exécuté c'est en premier lieu parce qu'il a, tout d'abord, sans doute surpris de nombreux candidats et surtout parce qu'il a été mal compris. De fait, l'exercice a donné lieu au pire et au meilleur, le pire se résumant à deux cas de figure bien précis : l'analyse quasi systématique des différentes occurrences de la forme

apparaissant dans le texte (qui était pourtant explicitement non demandée) et la présentation d'une « leçon type » complètement déconnectée du texte.

Nous ne donnerons pas ici de correction type de cet exercice, qui ne serait de toute façon pas reproductible pour les prochaines sessions, son traitement pouvant en effet prendre des formes très différentes suivant les candidats. Aucun des traitements proposés n'étant en lui-même « juste » ou « faux » (sauf énonciation d'incongruités grammaticales), le jury a essentiellement pris en compte la qualité de l'argumentation et la cohérence entre la présentation des différentes valeurs de la structure ainsi que la qualité de la réflexion au sujet des pistes proposées.

Voici toutefois quelques principes généraux de traitement s'appuyant sur ce qui était demandé. On attendait ainsi des candidats :

- 1) qu'ils identifient l'élément souligné, en l'occurrence donc, la forme en *-te iru*, et en donnent les deux (ou trois suivant l'analyse faite) valeurs principales : la description d'un processus en cours (une action a commencé dans le passé et se poursuit au moment où on parle ; laquelle peut être à son tour sous-divisée en deux : action qui dure, ou action qui se répète = habitude qui dure depuis un certain temps) et la description du résultat (ou d'un état résultant) d'un processus achevé (éviter les explications qui renvoient à une autre langue comme par exemple dire que *-te iru* c'est *-ing* en anglais !) ; une remarque encore : plus que l'exhaustivité sur le plan de la grammaire et plusieurs présentations de cette forme étant par ailleurs possibles en fonction des éléments pris en compte, c'est surtout la cohérence de la présentation proposée par le candidat qui était attendue ici ;
- 2) qu'ils expliquent que ces différentes valeurs dépendent surtout du sens des verbes et du contexte et en donnent un ou deux exemples à *partir des choix de traduction* qui ont été les leurs, et non pas des exemples reformulés (attention par ailleurs de bien choisir des exemples qui correspondent vraiment aux valeurs présentées) ;
- 3) qu'ils proposent des pistes d'enseignement :
 - en précisant et surtout argumentant le moment le plus souhaitable de l'introduction de cette forme dans les années ciblées (par exemple en 1^{re} LV3) : l'argumentation est en effet ici essentielle car plusieurs points de vue sont possibles en fonction des éléments retenus (fréquence d'utilisation, capacités des élèves, nécessité au regard des besoins de l'expression, caractère naturel ou artificiel de la production, etc.) ;
 - en évoquant les prérequis sur le plan de la construction ;
 - en évoquant les difficultés que cette forme peut soulever pour les apprenants ;
 - en discutant la nécessité (ou pas) de présenter telle ou telle valeur en fonction du niveau d'enseignement (beaucoup de réponses acceptables si justifiées et argumentées ; le descriptif d'une leçon n'était pas nécessaire) ;
- 4) qu'ils rédigent leur réponse à la question posée de manière claire et dans un français parfait et que, notamment, les choix des termes explicatifs (grammaticaux, syntaxiques, linguistiques) soient pertinents.

5 – Épreuves orales d'admission

Rappel généralités (<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>) :

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

Ajoutons ici que, en vue de procéder au recrutement de professeurs du second degré, le jury observe tout particulièrement, dans les différentes phases de ces épreuves, la capacité communicationnelle des candidats, de même qu'il évalue leur aisance, leur clarté, leur volonté de convaincre et leur attitude. De la même façon, le jury accorde une très grande importance à la maîtrise des langues française et japonaise dont font preuve les candidats, et prend en compte dans ses jugements la clarté, la qualité et la finesse d'expression de ceux-ci.

Remarque importante : pour les deux épreuves orales d'admission, seul l'usage de deux dictionnaires unilingues en langue japonaise (un dictionnaire de langue et/ou un dictionnaire de *kanji*) est autorisé tandis que celui de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel informatique ou électronique (dictionnaire électronique, ordinateur, téléphone, calculatrice ou autre) est rigoureusement interdit.

5.1 – Mise en situation professionnelle

a) Rappel généralités (<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>) :

- *Durée de la préparation : 3 heures*
- *Durée de l'épreuve : 1 heure (première partie : exposé : 20 minutes, entretien : 10 minutes ; seconde partie : exposé : 20 minutes, entretien : 10 minutes)*
- *Coefficient 4*

L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury, composé de documents se rapportant à l'une des notions ou thématiques de l'ensemble des programmes de lycée et de collège. Ces documents peuvent être de nature différente : textes, documents iconographiques, enregistrements audio ou vidéo, documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels ou travaux d'élèves.

L'épreuve comporte deux parties :

- *une première partie en langue étrangère consistant en un exposé comportant la présentation, l'étude et la mise en relation des documents. L'exposé est suivi d'un entretien en langue étrangère durant lequel le candidat est amené à justifier sa présentation et à développer certains éléments de son argumentation,*
- *une seconde partie en langue française consistant en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie, suivie d'un entretien en français au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.*

*Chaque partie compte pour moitié dans la notation.
La qualité de l'expression en langue française et dans la langue de l'option est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.*

b) Statistiques de l'épreuve :

Présents : 5

Moyenne présents : 14,1

Moyenne admis : 16,75

Note la plus élevée : 17,50

Note la plus basse : 10,00

Répartition des notes :

de 0,1 à 3 / 20	0
de 3,1 à 6 / 20	0
de 6,1 à 9,99 / 20	0
de 10 à 11,99 / 20	1
de 12 à 14,99 / 20	1
de 15 à 20 / 20	3

c) Analyse et commentaire de l'épreuve :

Dans cette épreuve, les candidats doivent bien établir le lien entre la première partie académique et la seconde partie plus professionnelle, ce qui exige d'eux une compréhension fine des documents à la lumière des notions ou bien des thématiques retenues.

Les supports authentiques constituant le dossier, de nature et de sources variées, n'étant pas hiérarchisés, c'est aux candidats d'effectuer cette tâche. Chacun des documents doit donc faire l'objet d'un traitement équilibré et d'une analyse approfondie. La paraphrase ou la simple restitution – même fidèle – du contenu des supports écrits, iconographiques ou audiovisuels, etc., ne sauraient tenir lieu d'analyse.

Liste des sujets tirés au sort par les candidats :

Sujet 1 : tradition et modernité – le bain autrefois et maintenant (*cf.* annexe)

Sujet 2 : lieux et formes de pouvoir – la pression scolaire (*cf.* annexe)

Sujet 3 : langage – les *gairaigo*

Première partie de l'épreuve

Il est important tout d'abord que les candidats s'approprient bien le titre et les consignes inscrites sur la première page du sujet. Dans cette première partie en japonais, le jury attend un exposé de nature académique avec une mise en perspective des documents autour d'une problématique. Sur le plan méthodologique, on peut dire que cette épreuve présente des similitudes avec celle de composition, mais réalisée à l'oral, à partir d'un dossier plus professionnel. Les candidats doivent commencer leur

exposé par une brève introduction afin de présenter les différents documents et préciser le thème central du dossier ainsi qu'annoncer le plan de leur exposé. Dans le développement, il s'agit de procéder à l'analyse de ces documents et à leur mise en relation, à travers le prisme de la problématique choisie, et en lien avec le contenu culturel du programme d'un niveau de classe à déterminer. La conclusion, indispensable, peut proposer une mise en perspective plus large ou une réflexion plus approfondie.

– Points positifs :

Plusieurs candidats ont su présenter des exposés structurés en procédant avec méthode et ont donc su respecter les contraintes de l'épreuve : ils s'étaient visiblement bien préparés à cet exercice. Quelques candidats particulièrement convaincants ont non seulement proposé un plan solide, mais ils se sont aussi montrés très pédagogues durant leur prestation, en annonçant un plan, donc, et en le respectant, mais aussi en évoluant vers une conclusion logique de leur travail.

Certains d'entre eux ont su recourir judicieusement aux connaissances historiques et culturelles que tout futur enseignant de langue japonaise se doit de posséder et qui sont attendues pour un concours de ce niveau, de même qu'ils ont su se référer avec précision aux programmes et documents ressources du collège, de la classe de seconde et du cycle terminal.

Les candidats ont également bien réagi dans l'ensemble aux questions qui leur ont été posées durant l'entretien. Le jury a pu apprécier chez la plupart d'entre eux un certain dynamisme, un pouvoir de conviction, une présence et une véritable attitude de futur enseignant.

Les notes obtenues lors de cette épreuve, bonnes dans l'ensemble, reflètent bien les qualités qui ont été déployées par les candidats dans cette première partie.

– Points négatifs :

On déplore néanmoins le fait que certains candidats n'aient pas tenu compte de la durée imposée pour les différents exercices et qu'ils se soient limités à des exposés trop brefs et par conséquent superficiels. On a également relevé que certaines analyses sommaires, voire naïves ou simplistes, ont conduit à des contresens, peut-être aussi en raison d'une mauvaise lecture du dossier proposé.

• La langue

La langue japonaise utilisée était dans l'ensemble fluide et agréable à suivre, mais certains candidats ont fait usage d'une langue comprenant de manière abusive des formes contractées propres à la langue orale et ne convenant pas au niveau attendu. Ce registre un peu familier, certes très naturel au premier abord, a l'inconvénient d'être parfois ambigu et peu audible, et il n'augure pas de la capacité des candidats à faire face posément et efficacement à un auditoire large d'élèves. Il faut donc veiller à employer une langue suffisamment soutenue et claire.

Seconde partie de l'épreuve

Les candidats doivent proposer dans cette seconde partie des pistes d'exploitation pédagogique des documents et ce en fonction de la notion retenue. De ce fait, la connaissance parfaite des différentes notions culturelles des programmes est indispensable. Le jury attend une mise en œuvre pédagogique, adaptée au niveau

de classe proposé, sous la forme d'un projet de séquence équilibré et cohérent, avec une brève description des différentes séances qui la constituent.

Les objectifs que le candidat doit expliciter sont de trois natures :

– objectifs linguistiques : quel lexique et quelles structures syntaxiques proposer aux élèves ? Quels sont les éléments linguistiques sur lesquels on peut prendre appui pour l'étude des documents ? Quelles connaissances ces documents permettront-ils de faire acquérir ou réactiver ?

– objectifs communicatifs : quelles sont les activités langagières sur lesquelles les élèves vont travailler ? Comment et dans quel ordre les documents vont-ils être étudiés ? Quelles sont les difficultés qu'ils peuvent présenter et est-il possible de les adapter ?

– objectifs culturels : quelles connaissances de la culture japonaise les élèves peuvent-ils acquérir ?

– Points positifs :

La plupart des candidats connaissaient les programmes du second degré, et certains d'entre eux se sont visiblement bien formés sur ce plan. La plupart ont montré une connaissance fine des programmes de langue vivante de collège et de lycée, et une certaine aisance avec les entrées culturelles des programmes de seconde et de terminale. La mise en relation avec d'autres disciplines de la part d'une candidate en particulier a dénoté un bon niveau de réflexion sur les objectifs et la cohérence de l'enseignement secondaire.

La plupart des exposés étaient structurés avec rigueur, parfois même inventifs. Le jury a particulièrement apprécié les prestations des candidats qui présentaient dans la seconde partie des pistes concrètes et cohérentes permettant la construction de compétences communicatives dans les différentes activités langagières, tout en respectant la nature des documents et en prenant appui sur la problématique retenue. Une prise en compte de la perspective de l'élève, une formulation claire et précise des consignes ainsi qu'un souci de la mise en activité des élèves sont également attendus, en cohérence avec l'analyse fine du dossier effectuée dans la première partie.

– Points négatifs (problèmes constatés) :

Certains candidats se sont fourvoyés et ont donné l'impression de ne pas connaître les programmes du secondaire, ce qui est un élément disqualifiant pour cette seconde partie de l'épreuve. La mauvaise réalisation de cette étape est peut-être aussi le fait d'un manque d'organisation ou d'un manque de sens critique et d'analyse.

Par ailleurs, la question de l'évaluation a souvent été passée sous silence. Les acquis des élèves (acquis et prérequis) ont été trop peu ou pas du tout pris en compte, ou analysés, voire évoqués. Sans ce préalable, la mise en œuvre est dépourvue de bases solides et les conditions pour réaliser une tâche et l'évaluer ne sont tout simplement pas réunies.

Il convient également de ne pas oublier d'envisager l'apprentissage de la compétence graphique qui est un élément incontournable de l'étude de la langue japonaise.

- La langue

Le jury tient à saluer les candidats qui ont fait montre aussi d'une bonne maîtrise de la langue française dans leur prestation, à quelques fautes de liaison près.

Quelques conseils

Les futurs candidats doivent être capables de déterminer par eux-mêmes la notion ou la thématique auxquelles rattacher leur réflexion, d'être exigeants avec eux-mêmes dans la préparation des épreuves du concours, en articulant fortement leurs savoirs théoriques avec leurs savoirs pratiques, ce qui présuppose d'avoir à la fois une bonne culture générale et une bonne connaissance des programmes et de la didactique.

Le jury incite les futurs candidats à construire pour eux-mêmes de véritables stratégies d'accès au sens d'un document, afin qu'ils puissent à leur tour transmettre à leurs futurs élèves des outils efficaces.

5.2 – Entretien sur dossier

a) *Rappel généralités (<http://www.devenirenseignant.gouv.fr>) :*

- *Durée de la préparation : 2 heures*
- *Durée de l'épreuve : 1 heure (30 minutes maximum pour chaque partie)*
- *Coefficient 4*

L'épreuve porte :

– d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en langue étrangère en lien avec l'une des notions des programmes de lycée et de collège,

– d'autre part, sur un dossier fourni par le jury portant sur la même notion des programmes et composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel.

La première partie de l'entretien se déroule en langue étrangère. Elle permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.

La seconde partie de l'entretien se déroule en français. Elle permet de vérifier, à partir de l'analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Le document audio ou vidéo et l'enregistrement d'une production orale d'élève n'excéderont pas chacun trois minutes.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

b) *Statistiques de l'épreuve :*

Présents : 5

Moyenne présents : 11,4

Moyenne admis : 14

Note la plus élevée : 15

Note la plus basse : 7

Répartition des notes :

de 0,1 à 3 / 20	0
de 3,1 à 6 / 20	0
de 6,1 à 9,99 / 20	1
de 10 à 11,99 / 20	1
de 12 à 14,99 / 20	2
de 15 à 20 / 20	1

c) Analyse et commentaire de l'épreuve :

Cette épreuve d'une durée d'une heure est composée de deux parties. La première partie en japonais permet de vérifier la compréhension d'un ou plusieurs documents audio et/ou vidéo figurant dans le dossier tiré au sort et est elle-même divisée en deux temps : dans un premier temps, le candidat présente sa réflexion en japonais durant 15 minutes, puis, dans un second temps, le jury interroge celui-ci sur sa production pendant 15 autres minutes, toujours en japonais. La seconde partie, en français, prend également appui sur le dossier tiré au sort et porte sur les productions d'élèves et les documents utilisés en situation d'enseignement qu'il contient. Dans les 20 premières minutes, le candidat présente le résultat de sa réflexion pédagogique et didactique. Dans les dix minutes suivantes, le jury s'entretient avec le candidat au sujet de la réflexion que celui-ci vient de mener.

Liste des sujets tirés au sort par les candidats :

Sujet 1 : Visions d'avenir – Créations et adaptations : la maison japonaise (木材の家)

Sujet 2 : Visions d'avenir – Créations et adaptations : la maison japonaise (省エネ) (cf. annexe)

Sujet 3 : Mythes et héros – les êtres surnaturels, les fantômes, les *yôkai* (安倍晴明) (cf. annexe)

Sujet 4 : Mythes et héros – les héros dans les contes (水木しげる)

Cette épreuve est différente, malgré une similarité apparente, de l'autre épreuve orale, la mise en situation professionnelle. En effet, si la seconde partie de cette dernière amène le candidat à conduire une réflexion pédagogique en amont de la mise en place d'une séquence d'enseignement, l'épreuve d'entretien sur dossier vise à s'interroger, elle, sur les acquis (ou les non-acquis) des élèves à la vue de leurs productions et sur les moyens de remédiation à apporter à leur situation. Il faut donc que les candidats, ici aussi, prennent conscience de la différence des exigences des deux épreuves d'oral. Certains semblent avoir eu des difficultés à concrétiser cette différence lors de l'épreuve.

Certains candidats ont par ailleurs eu des difficultés à respecter les durées imposées pour chaque exercice. Certaines productions en japonais étaient ainsi beaucoup trop courtes, les candidats concernés ne trouvant que peu à dire sur la thématique proposée ou n'ayant visiblement pas vraiment compris ce qui leur était demandé. Ceci est sans doute en partie à mettre sur le compte du manque de préparation et à l'absence, pour les candidats, de points de repères et de références, étant donné qu'il s'agissait là de la toute première session de ce CAPES.

Nous rappellerons donc ici que cette première partie de l'épreuve doit amener le candidat à présenter le document audio ou vidéo qui figure dans son dossier, à en extraire les points essentiels et à l'articuler avec la thématique proposée. Il ne s'agit en aucun cas d'en faire une simple paraphrase. A ce stade, le candidat doit être capable de présenter le document, de le contextualiser, de présenter sa structure, etc. Un candidat, qui n'avait pas compris l'exercice, a tenté d'analyser le document comme un document à utiliser durant la classe, ce qui n'est pas l'objectif de cette exercice. Il s'agit en effet d'un document permettant d'évaluer les capacités linguistiques, les connaissances culturelles et pédagogiques du candidat, pas celles d'un élève.

Tout comme dans les autres épreuves, on attend des candidats qu'ils proposent une réflexion structurée. Une suite de remarques sans aucune logique n'est pas acceptable. Une introduction présentant, contextualisant, le document est nécessaire, de même que, ensuite, une présentation de la problématique développée, un développement et, pour finir, une conclusion. Il s'agit là du strict minimum.

On regrettera sur ce plan encore, comme on l'a dit pour les autres épreuves, un manque de culture générale sur le Japon de la part de certains candidats qui sont restés « enfermés » dans le document sans être capables de prendre du recul par rapport au support et/ou à la thématique.

On retrouve de fait dans cette partie de l'exercice les mêmes erreurs linguistiques que dans la composition, mais souvent de manière encore plus exacerbée, sans doute du fait que l'exercice se déroule à l'oral. Nous encourageons donc les futurs candidats à s'entraîner sérieusement et de manière intensive à cet exercice de production orale.

Les candidats de cette session parlaient tous un japonais dans l'ensemble relativement fluide, même si celui-ci n'était pas exempt de faiblesses. Le niveau de politesse n'était ainsi pas toujours cohérent avec la situation de l'exercice et une certaine faiblesse quant au maniement des mots qualificatifs et à leurs caractéristiques grammaticales a été également constatée plusieurs fois – un candidat, notamment, ne parvenant pas à voir les erreurs de ce type qui figuraient dans les productions des élèves. Or, il s'agit là d'un point important de la grammaire japonaise qui intervient très tôt dans les différents cursus et on attend donc des enseignants qu'ils maîtrisent cet aspect de la langue et qu'ils soient attentifs à cet aspect là aussi des productions des élèves.

Parmi les erreurs les plus courantes que l'on a rencontrées dans les productions orales des candidats, voici les principales accompagnées de quelques conseils :

– une expression parfois trop familière et/ou relâchée :

L'usage trop fréquent de marqueurs d'oralité (particule finale よ, ええと) est à éviter. ええと peut par exemple être remplacée, sans en abuser non plus, par d'autres expressions comme そうですね, ええとですね, それはですね, つまりですね.

- -てる, -てて sont à éviter également. Il faut les remplacer par -ている, -ていて.

- L'abus de とか est à proscrire.

– une prononciation incorrecte :

- La différence voyelle longue/voyelle courte doit être marquée très clairement. Certains candidats ne sont pas suffisamment attentifs (生徒 prononcé « seto », etc.).

- ち doit être prononcé clairement, pour le distinguer du し (ようちえん entendu ようしえん, etc.).

• Les règles de *rendaku* (liaison interne avec sonorisation de la consonne) doivent être bien appliquées ; dans le cas contraire, et même si l'ensemble reste compréhensible, la compréhension en est gênée (興味+深い doit par exemple être prononcé 興味ぶかい).

– une grammaire « flottante » :

• L'erreur -んですから a été fréquente alors qu'il ne peut y avoir en japonais deux marqueurs de cause à la suite.

• Encore plus fréquente : l'erreur du qualificatif avec だ à la forme neutre suivi de と思う.

• Une bonne maîtrise de la collocation augmente la qualité du discours : よい影響を及ぼしている (与えている) à la place de あげている, par exemple.

Un autre aspect à ne pas négliger est le fait qu'il s'agit d'une présentation orale qui exige donc une bonne maîtrise des marqueurs de structuration (élément méta-discursifs, connecteurs). Citons par exemple : 始めさせていただきます, 今おっしゃいましたように, ご存知のように, なぜなら, . . . からです, ちなみに, etc.

Enfin, le jury a particulièrement apprécié les candidats qui ont adopté une attitude d'examen oral : regarder par moment le jury, se tenir correctement face à ce dernier, etc.

Dans la seconde partie, sur les cinq candidats, trois étaient bien préparés à l'évaluation du niveau des élèves et ont été capables de bien situer les documents en fonction du niveau d'apprentissage de la langue. Ils s'étaient à l'évidence déjà formés, dans une certaine mesure, à la didactique du japonais. Tous toutefois ont eu tendance à trop s'appuyer sur les techniques mêmes d'évaluation en oubliant de prendre en compte la langue utilisée par les élèves dans leurs productions. Ils ont eu ainsi des difficultés à saisir le niveau réel des élèves et ont parfois proposé des exemples de remédiation inadaptés au regard du cadre considéré – une classe – et du nombre d'heures imparties pour une séquence.

Si, par ailleurs, rien n'obligeait les candidats à utiliser tous les documents du dossier, n'en utiliser qu'un seul, voire deux, montrait que ceux-ci n'avaient toutefois pas pu correctement gérer leur temps de préparation. Cela a aussi eu pour conséquence de rendre leur réflexion plus fragile.

Certains candidats ne connaissaient visiblement pas bien le programme de grammaire du collège et du lycée et ont proposé des exercices d'apprentissage d'une expression grammaticale que les élèves étaient censés avoir déjà étudiée plusieurs années auparavant. De même, si certains candidats ont bien saisi la nécessité de mêler la pratique orale, la pratique de l'écrit et les questions de graphisme, d'autres sont restés dans une approche très classique, très magistrale, et qui ne prenait pas en compte l'évolution du public scolaire.

Dans le cadre d'un concours comme le CAPES, il est absolument nécessaire que les candidats maîtrisent parfaitement le programme d'enseignement.

Les candidats qui ont le mieux réussi cette épreuve sont ceux dont le niveau de langue japonaise et de français était le plus élevé et ceux qui avaient mené en amont, durant leur préparation, un travail approfondi sur les thématiques et les notions mais aussi sur les questions pédagogiques. Un candidat a ainsi évoqué l'utilisation de la baladodiffusion pour faciliter le travail à la maison et la pratique de la langue orale. D'autres ont perçu la nécessité de prendre en compte le type d'élèves qu'ils avaient

en classe pour la remédiation (alors que certains n'ont envisagé le groupe classe que comme un groupe forcément homogène).

Le jury encourage donc les futurs candidats à faire preuve de curiosité quant à l'aspect culturel des programmes officiels, à maîtriser parfaitement l'ensemble des éléments qui figurent dans ceux-ci et à s'interroger systématiquement sur la pratique de la classe (Comment enseigner tel aspect ? Pourquoi enseigner tel point à tel moment ? Comment prendre en compte l'hétérogénéité des classes ? etc.).

ANNEXES



Concours externe du Capes et Cafep - Capes Section langues vivantes étrangères : japonais Programme de la session 2017

Programme de l'épreuve de composition (première épreuve d'admissibilité)

Le programme repose sur deux notions et deux thématiques issues des programmes des lycées et collèges.

Notions des programmes de collège et de lycée :

1. Espaces et échanges : influences réciproques
2. L'art de vivre ensemble : visions d'avenir, créations et adaptations – questions démographiques : dénatalité, dépeuplement, immigration.

Thématiques du programme de littérature étrangère en langue étrangère :

1. L'écrivain dans son siècle : roman social, roman policier
2. La rencontre avec l'autre, l'amour, l'amitié

Les œuvres suivantes serviront d'appui au programme ci-dessus. Le dossier proposé à l'analyse des candidats sera composé d'extraits de l'un et/ou l'autre de ces ouvrages. Les autres documents, textes ou images, seront représentatifs de la culture japonaise indispensable à l'enseignement de la langue. L'ensemble du dossier comportera un nombre variable de documents, en fonction de leur nature (sans dépasser 6).

- NATSUME Sôseki, Kokoro, 1914 (夏目漱石『こころ』), Shinchô bunko, 2004.
- KOBAYASHI Takiji, Kani kôsen, 1929 (小林多喜二『蟹工船』), Iwanami bunko, 2003.
- MATSUMOTO Seichô, Suna no utsuwa, 1961 (松本清張『砂の器』), Shinchô bunko (2 tomes), 1973.
- WATAYA Risa, Keritai senaka, 2003 (綿矢りさ『蹴りたい背中』), Kawade bunko, 2007.

Pour les deux épreuves d'admission, le programme est celui des collèges et lycées.

Code de l'épreuve : 203-7387

Epreuve orale 1 : mise en situation professionnelle

CAPES/CAFEP EXTERNE DE JAPONAIS SESSION 2017

Durée de la préparation : 3 heures
Durée de l'épreuve : 1 heure (voir le détail ci-dessous)
Coefficient 4

Sujet 1 : 4 documents dont une vidéo

Notion retenue : **Tradition et modernité** – Le bain autrefois et maintenant

Première partie (en langue japonaise)

Exposé de 20 minutes, suivi d'un entretien de 10 minutes.
Vous présenterez, analyserez et mettrez en relation les documents. L'entretien vous permettra de justifier votre présentation et de développer certains éléments de votre argumentation.

Deuxième partie (en langue française)

Exposé de 20 minutes, suivi d'un entretien de 10 minutes. Vous proposerez des pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent, ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation de l'enseignement choisie. L'entretien vous permettra de justifier vos choix.

Document 1

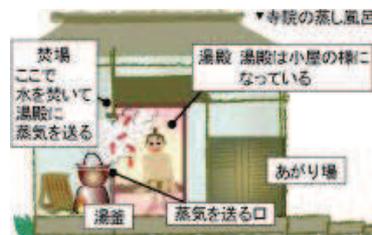


世界的に日本人はお風呂好きと言われ、生活の中でなくてはならない重要な住宅設備となっています。これまでの日本のお風呂文化を探ってみましょう。

お風呂の始まり

火山国である日本列島には、全国様々な場所に温泉が湧き出ています。昔から、日本人は温泉や石風呂（自然の洞窟や岩屋を利用した“蒸気浴（じょうきよく）”）に入浴していたそうです。お風呂の歴史は、6世紀に仏教の伝来とともに、中国から伝わってきたといわれています。仏教で、お風呂に入ることは「七病を除き、七福が得られる」と説かれていたことから、お風呂に入ることは健康に良いと理解されていました。

以来、寺院では「体を洗い清める」という大切な業の一つとして浴堂が備えられるようになり、浴堂のない庶民にも入浴を施したことから、お風呂に入るという習慣が始まったとされています。



江戸時代のお風呂



宗教的なものではなく、純粋な公衆浴場「銭湯」が登場したのは江戸時代になってからです。当時の銭湯は、蒸し風呂の一種である

「戸棚風呂」という形式で、熱く焼いた小石の上に水をかけて湯気を出し、上半身を蒸らし、浴槽に膝の高さ程お湯を入れ、下半身を浸す仕組みです。今でいう“サウナ”方式です。

そして、浴室の湯気が逃げないように、出入口に引違い戸を付け湯気が逃げるのを防いでいました。

しかし、開閉が頻繁になると湯気が逃げってしまうので、工夫されたのが「石榴（ざくろ）口」です。これは、三方はめ板で囲まれた小室に浴槽を置き、出入口に天井から低く板をさげ、湯気が逃げるのを防ぎました。客はこの板をくぐり出入りします。

Document 2

2a



江戸時代初期の寛永年間（1624～43）頃の江戸を描いた『江戸名所図屏風』の一部

Q 地域交流の場となるには、
どうすればいいですか？

A 地域に暮らす人々との結びつきを深めるために、地域社会と連動し、銭湯を各種イベントの場として積極的に提供しましょう。カラオケ大会、各種同好会などの会合、バザー、フリーマーケットなどに場所を提供し、コミュニティセンターとしての役割を担うようにします。また、掲示板などで地域のイベント、祭りや伝統行事、文化施設の情報や開設を提供し、地域に密着した情報の発信の場とすることも考えていいでしょう。



Q 高齢者・障害者の支援の場となるには、
どうすればいいですか？



A 行政や福祉団体と連携して、積極的に要介護・要支援の高齢者・障害者の入浴を受け入れます。そのためには銭湯の設備をバリアフリー化したり、銭湯に指導員を配置するなどの対策が必要でしょう。また、レジオネラ症防止対策など、衛生管理にも十分配慮していく必要があります。

Document 4

ドキュメント 72 時間 : 銭湯 / 高円寺・東京

<http://dai.ly/x2hydt4>

Code de l'épreuve : 203-7387

Epreuve orale 1 : mise en situation professionnelle

CAPES/CAFEP EXTERNE DE JAPONAIS SESSION 2017

Durée de la préparation : 3 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (voir le détail ci-dessous)

Coefficient 4

Sujet 2 : 6 documents dont 1 vidéo

Notion retenue : **lieux et formes de pouvoir** / la pression scolaire

Première partie (en langue japonaise)

Exposé de 20 minutes, suivi d'un entretien de 10 minutes.

Vous présenterez, analyserez et mettrez en relation les documents.

L'entretien vous permettra de justifier votre présentation et de développer certains éléments de votre argumentation.

Deuxième partie (en langue française)

Exposé de 20 minutes, suivi d'un entretien de 10 minutes. Vous proposerez des pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent, ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation de l'enseignement choisie. L'entretien vous permettra de justifier vos choix.

Document 1 : Extrait du film de Koreeda Hirokazu (是枝裕和) 『そして父になる』 2013, durée 2'20, à visionner sur l'ordinateur mis à votre disposition.

Document 2 : お受験と教育ママ



Document 3 : 何のために、がんばるの？

何のために、がんばるの？

話そう、親子で。
ぼくのことを全然わかってくれない。
ぼくの話なんか、聞いてもくれない。
そう、子供はひとりぼっちで闘っている。
ただの「がんばれ」じゃ、子供には届かない。
ちゃんと話そう。もっと話そう。子供から逃げずに。
子供がいちばん話したい人は、あなたです。

明日を一緒に考えよう。

日・韓共同キャンペーン

AC公共広告機構 公益広告協議会
慶応義塾大学

このキャンペーンは日韓両国の社会問題「親子のコミュニケーション」をテーマに日韓両国で実施しています。

Reproduction du texte

話そう、親子で。

ぼくのことを全然わかってくれない。

ぼくの話なんか、聞いてもくれない。

そう、子供はひとりぼっちで闘っている。

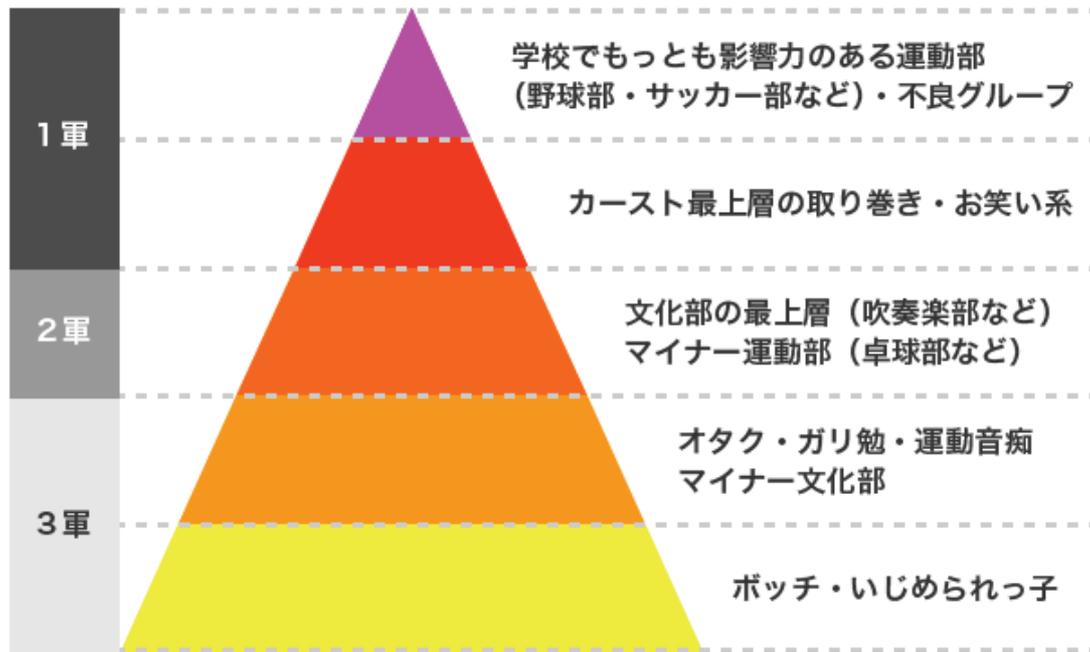
ただの「がんばれ」じゃ、子供には届かない。

ちゃんと話そう。もっと話そう。子供から逃げずに。

子供がいちばん話したい人は、あなたです。

『明日を一緒に考えよう。』日・韓共同キャンペーン

Document 4 : スクールカストの構図



Document 5 : 部活動の先輩・後輩の上下関係

小学生までは先生が年 (学年)による『先輩-後輩の関係』について話すことがほとんどない。小学校と中学校ではかなり学校の雰囲気は変わるわけだが、それは『校則と規律・集団主義の強化』と『先輩と後輩の上下関係の明確化』が強まるからだろう。

中学校では部活(クラブ活動)には入っても良いし入らなくても良いという自由選択制の学校もあれば、必ずどこかの部活に参加してメンバーにならないといけないという強制性の学校もあるようだ。好きなスポーツの練習・試合を通して『個人の能力・体力』と『集団の団結・一体感』を高めるといった目的。

先輩と比べてたった一歳・二歳だけ年が下というだけで、まるで『封建主義社会(身分制度のある時代)』に戻ったかのように、いつも無条件に尊敬・謙遜の態度を示したり理不尽な指示・指導・命令に従わなければならないというのは、『抵抗困難な差別・慣習』であると同時に『究極の平等』をも実現するシステムだった。

一年生の時に体罰や罵倒でしごかれたり理不尽な要求やイベントの役回りを強いられたりした人でも、三年生になれば今度は自分のほうが『かつての先輩の役割』に回って後輩の一年生や二年生をしごいたり子分のようにして

取り扱^{あつか}ったりするようになる。年下の新入生から軽視^{けいし}されたり馬鹿^{ばか}にされたりする可能性^{かのうせい}はほぼゼロになる。

年と無関係^{むげんけい}な実力主義^{じつりきしゆぎ}であれば、『性格^{せいかく}・自己主張^{じこしゆちよう}・押し出し^おの弱い人』は、いつまで経^たってもしごかれたり命令^{めいれい}されたりする立場^{たちば}に甘んじなければならぬ恐れもあるが、『先輩^{せんぱい}・後輩^{こうはい}の上下関係^{じやうげ}』が社会^{しやかい}全体の暗黙^{あんもく}の合意^{ごうい}として認め^{みと}られていれば、自分の性格^{せいかく}や能力^{のうりよく}、腕力^{わんりよく}に関わらず、いつかは『先輩^{せんぱい}の優位^{ゆうい}な立場^{たちば}』に立てるというわけである。

この先輩^{せんぱい}と後輩^{こうはい}の絶対^{ぜったいてき}的な力^{ちから}関係^{かんけい}が何^{なに}の縮図^{しゆくず}かといえば、『終身雇用^{しゆうしんこよう}・年功序列^{ねんこうじょれつ}で運営^{うんえい}された旧来^{きゅうらい}の日本型企業^{がたきぎやう}』の縮図^{しゆくず}だろう。

そのため、現在^{げんざい}でも運動部^{うんどうぶ}の部活^{ぶくわく}に長く所属^{しよぞく}していた学生^{しゆうせい}は、部活^{ぶくわく}をしていなかった生徒^{せいと}よりかは就職^{しゆうしよく}などで有利^{ゆうり}とも言われる。その理由^{りゆう}として、『忙しい仕事^{いそがしいしごと}やストレス^{すてす}に耐える体力^{たいりき}・辛抱強さ^{しんぼうつよ}がある』や『礼儀正しくて協調性^{きやうちようせい}がある』ということが挙げられるが。

『Keishi Logic ウェブ論考の軌跡』 www.keishilogic.com
(2013.08.02)

Document 6 : いじめの構造

Image : いじめ^{いじめ}の構造^{こうぞう}



<http://blogs.yahoo.co.jp> より

Image extraite d'un sujet de l'épreuve LV2 au baccalauréat, session juin 2016

Code de l'épreuve : 204-1262

Epreuve orale 2 : épreuve d'entretien à partir d'un dossier

CAPES/CAFEP EXTERNE DE JAPONAIS SESSION 2017

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (voir le détail ci-dessous)

Coefficient 4

Sujet 2

Notion retenue : Visions d'avenir – Créations et adaptations - la maison japonaise

Première partie (en langue japonaise, 30 minutes maximum)

En lien avec la notion retenue, vous procéderez à la présentation et à l'analyse du document de compréhension (15 minutes maximum) avant un entretien (15 minutes maximum).

Ce document est à visionner sur l'ordinateur mis à votre disposition.

TITRE : 省エネの達人 de 0'08" à 3'02" (durée : 2'54")

<https://www.youtube.com/watch?v=okUVE3T-e3c>

Deuxième partie (en langue française, 30 minutes maximum)

En lien avec la notion vous procéderez à l'analyse des documents 4, 5 et 6 productions écrites d'élèves (20 minutes maximum), suivie d'un entretien (10 minutes maximum).

Ces documents sont d'authentiques productions d'élèves. Vous mènerez une réflexion pédagogique et didactique notamment sur les acquis et les besoins des élèves en situation d'apprentissage, à travers l'exploitation des productions des élèves en s'appuyant sur l'ensemble des documents. Vous aurez effectué cette analyse dans une perspective de diagnostic :

- identification des acquis linguistiques et culturels des élèves (type d'élève et niveau attendu)

- identification des compétences maîtrisées par les élèves et de leurs besoins

Niveau : secondes LV1, deuxième trimestre, classe de 20 élèves

Notion retenue : Visions d'avenir – Créations et adaptations - la maison japonaise (programme de seconde du lycée)

Tâche finale : expression écrite – rédiger un article à partir d'une interview

Document 1

部屋のつくり～和室～



今回は、和室（日本間）について紹介します。最近では、伝統的な和室は少なくなりましたが、部屋の主な部分には、今でもその要素が残っています。

① 障子：部屋の仕切りや窓の前に設置する。縦と横に組んだ木の骨組み（棧）の片面に、白い薄紙が張っており、光だけを通して、外から部屋の中の様子が見えないようになっている。

② 襖：部屋の仕切りや押し入れの戸などに使う。両面に紙や布が張ってある。

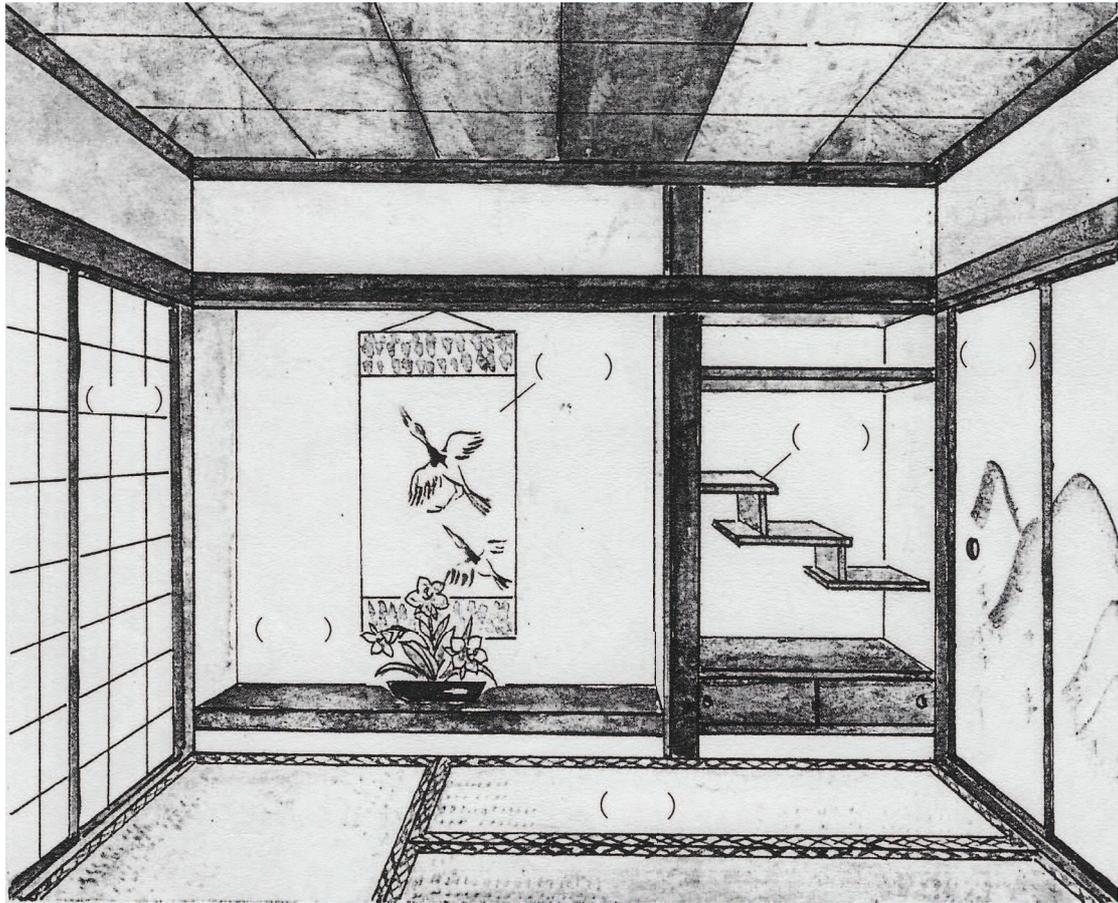
③ 畳：部屋の床一面に並べてある敷物。表面は、イグサなどの植物の茎を編んだもので、中には、わらを固めたものなどが入っている。部屋に何枚の畳が敷いてあるかで、部屋の広さを表す（四畳半や六畳、八畳など）畳の大きさは使われる部屋や地方によって違いがあるが、910 mm×1820 mmが一般的。

④ 床の間：日本建築において、床を一段高くし、美術品などを飾る重要な所である。

⑤ 掛け軸：書画を布や紙で表装し、床の間・壁などに掛けて飾りとするもの。掛け物ともいう。

⑥ 違い棚：床の間の脇に二枚の板を左右段違いにして作りつけた棚のこと。

Remplacez les termes ci-dessus d'après leur définition dans le dessin suivant :



Document 2 : lecture d'une interview

日本とヨーロッパの家の造り方について ～インタビュー～

大工：小川さん

レポーター：田中

田中「これから、日本とヨーロッパの家の造り方の違いについて、大工の小川さんにインタビューします。私は、レポーターの田中です。小川さん、よろしくお願いします。」

小川「お願いします。」

田中「それぞれの国の気候は、人々の暮らしに影響を与えています。例えば、家の造り方は、日本とヨーロッパでは、かなり違うそうですが、何が違うんですか？」

小川「ヨーロッパは冬に暮らしやすく、日本は夏に暮らしやすく造られています。」

田中「そこをもう少し詳しく教えてください。」

小川「ヨーロッパは、壁が厚く、窓を狭くしています。この工夫は、外の寒さが家の中に入ってこれないようにしています。」

田中「と言うと、日本はこの逆だと言うことですか？」

小川「まあ、そういうことになります。日本の家は、壁が薄く戸や障子が広くなっています。これは、涼しい風が家の中を通りぬけるように造ってあります。この図を見ればわかりますよ。」

田中「誰かに、暑い時に家の中を涼しくするのは難しいですものね。しかし、最近、ヨーロッパなどと同じような家になってきているんですが、どうしてですか？」

小川「はい。それは、冷暖房の技術が発達しているからです。みなさんの家にもありますよね。」

田中「それなら私の家にもあります。それで、家の造りが変わったんですね。」

小川「そうです。ですから、日本のほとんどの家は、ヨーロッパと同じような造りになりました。」

田中「なるほど。ヨーロッパと日本の家の造りは、それぞれの土地の気候によって違うということがよくわかりました。小川さん、どうもありがとうございました。」

Document 3 : consigne et plan

Vous êtes Mme ou M. Tanaka la/le journaliste qui avait réalisé l'interview d'un spécialiste de la maison japonaise et vous devez présenter un court article à votre rédacteur en chef, d'après le plan suivant qu'il vous a donné.

フロー・チャート

どうにゅう 導入	ちが 違いについて
本文 (一部)	ヨーロッパでは (描写と理由)
本文 (二部)	日本では (描写と理由)
けつろん 結論	今の事情

Document 4 : production écrite d'Alice

国については家の作り方はちがいます。国の気候は、人々の暮らしに
えいきょうをあたえます。たとえば、家の作り方は、日本とヨーロッパ
では、かなりちがいます。

ヨーロッパは、かべがあつくと、まどをせまくしています。この工夫は、
外の寒さが家の中に入って来られないようにしています。たしかに、ヨーロ
ッパは冬に暮らしやすくてす。

日本には、ヨーロッパのしくみのぎゃくです。日本の家は、かべがうすく
と戸やしょうじが広がっています。これは、すずしい風が家の中に通りぬ
けるようにつくっています。日本は夏に暮らしやすくてつくられてあります。

終わりに最近、ヨーロッパなどと同じような家になっているんです。そ
れは、れいだんぼうのぎじゅつがはったつてからです。

Document 5 : production écrite de Léo

日本とヨーロッパの家の造り方はちがいです。それぞれの国のきこう、
入々の暮らしにえいきょうをあえています。大工の説明をします。

ヨーロッパは、かべがあつく、まどをせまくしています。外の寒さが家の中
に入って来られないからです。この図を見ればわかる。

日本は、かべがうすく、戸やしょうじが広がっています。すずしい風が
家の中に通りぬけるからつくってあります。

今、日本に、みんなはれいだんぼうはあります。そのため、日本とヨーロ
ッパの家の作り方は少なくなります。

Document 6 : production écrite de Magalie

国の気候は、人々の暮らしにえいきょうをあたえていますから、家の作り方にもあたえてい
ます。だから、日本とヨーロッパの家の作りかたはちがいます。

ヨーロッパは、かべが厚く、まどをせまくしています。この工夫は、外の寒さの中
に入ってきたりないようにしています。

日本の家は、かべがうすく戸やしょうじが広がっています。これは、涼しい風が
家の中に通りぬけるようにつくってあります。

今は日本で、れいだんぼうをよく使うようになったから、作りかたのちがいはもうひ
よびはあきません。ヨーロッパの家と日本の家は同じになりました。

Document 7 : exemple de corrigé

「日本の夏、ヨーロッパの夏」

日本とヨーロッパは気候が違います。それで、家の造り方も日本とヨーロッパではかなり違います。

ヨーロッパでは家は冬に生活しやすいように造られているようです。壁は厚く、窓が小さくなっていて、家の暖かさを外へ出さず、外の寒さが家の中に入って来ないようになっています。これは、夏は涼しいけれども、冬がとても寒いからでしょう。

日本では昔から家は夏に生活しやすいように造られてきました。昔の家を見ると、壁は薄いし、戸や障子を開けると、家の中を涼しい風が通るように造ってあることがわかります。これは日本では夏のむし暑さが冬の寒さより大変だったからです。また寒い時には家の中を暖かくするのは簡単ですが、暑い時に家の中を涼しくするのは難しかったからです。

しかし、近ごろはエアコンで家の中を涼しくしたり、暖かくしたりすることが簡単にできるようになりました。それで、日本でも涼しさ、暖かさを出さないように厚い壁と小さい窓の家が増えています。

田中

Document 8 :

Critères d'évaluation (barème)

Traitement du sujet	/ 5 points	Note sur 20	Commentaire
Écriture (kana & kanji)	/ 5 points		
Correction de la langue	/ 5 points		
Richesse de la langue	/ 5 points		
Bonus/malus (+/- 1 point)			
Total	/ points		

Code de l'épreuve : 204-1262

Epreuve orale 2 : épreuve d'entretien à partir d'un dossier

CAPES/CAFEP EXTERNE DE JAPONAIS SESSION 2017

Durée de la préparation : 2 heures

Durée de l'épreuve : 1 heure (voir le détail ci-dessous)

Coefficient 4

Sujet 3

Notion retenue : Mythes et héros – les être surnaturels, les fantômes, les yôkai

Première partie (en langue japonaise, 30 minutes maximum)

En lien avec la notion retenue, vous procéderez à la présentation et à l'analyse du document de compréhension (15 minutes maximum) avant un entretien (15 minutes maximum).

Ce document est à visionner sur l'ordinateur mis à votre disposition.

TITRE : 平安京の闇のヒーロー 安倍晴明 (2013 年) de 0'00 à 2'53

<https://www.youtube.com/watch?v=h2QuIU2wI8A&feature=youtu.be>

Deuxième partie (en langue française, 30 minutes maximum)

En lien avec la notion vous procéderez à l'analyse des documents 6, 7 et 8 productions écrites d'élèves (20 minutes maximum), suivie d'un entretien (10 minutes maximum).

Ces documents sont d'authentiques productions d'élèves. Vous mènerez une réflexion pédagogique et didactique notamment sur les acquis et les besoins des élèves en situation d'apprentissage, à travers l'exploitation des productions des élèves en s'appuyant sur l'ensemble des documents. Vous aurez effectué cette analyse dans une perspective de diagnostic :

- identification des acquis linguistiques et culturels des élèves (type d'élève et niveau attendu)

- identification des compétences maîtrisées par les élèves et de leurs besoins

Niveau : premières LV2, deuxième trimestre, classe de 20 élèves

Notion retenue : mythes et héros – les êtres surnaturels, les fantômes, les yôkai
(programme de première du lycée)

Tâche finale : expression écrite (écriture créative : achever une histoire de fantôme)

Document 1

せいかいかくち ぼえ
世界各地のいろいろなお化けの絵



あなたの知っているお化け^ぼについて話してください。

- ① いつ出ますか。
- ② どこに出てきますか。
- ③ 誰の所へ来ますか。
- ④ どうして出てくるのですか。
- ⑤ ユーモラスですか、こわいのですか。

Document 2

Remettez les paragraphes du texte suivant dans l'ordre

お化けと幽霊

ば ゆうれい

第三には幽霊は丑三つの鐘が陰にこもってものすごくというような刻限に限って戸をたたいたり、屏風の背後に潜んだりするが、お化けのほうは特にそういう面倒な時間を定めることもないと言うのである。

怪談というと夏の夜のもので、夏はお化けの季節だなどというが、これはちよつとまずい。言うならば、夏は幽霊の季節である。

要するに、お化けは大衆的でタクシーのごとく、幽霊はエリート的でハイヤーのようなものである。

金田一春彦『ことばの歳時記』新潮社より

第二にお化けはだれかれの見境なしに「バー！」とやって喜んでいるが、幽霊のほうは特定の人だけをつけねらって他には心に向けない。

お化けと幽霊との違いについては、柳田国男氏の『妖怪談義』のなかの説が要を得ている。氏によると、第一にお化けは出沒する場所が決まっていたが、幽霊のほうは足がないにもかかわらず風のようにどこへでも出張して行くものであると言う。

Document 3

お化けと幽霊はどう違いますか。上の文章を読んでから、比べてみましょう。

夏 () の季節ではなく、 () の季節

出てくる	お化け	幽霊
場所		
あいて相手		
時間		

(柳田国男 『妖怪談義』より)

要するに

() 的で () のようだ	() 的で () のようだ
--------------------	--------------------

Document 4

Lisez le texte suivant, en écoutant l'enregistrement mp3 ci-joint : ものを言う布団

むかしむかし、因幡の国の町に、小さな宿屋がありました。
 ある冬の晩のこと、この宿屋に泊まった男が、真夜中に人の声がしたので目を覚
 ましました。 [...]
 ところが次の晩、同じ部屋に泊まった客が真夜中に逃げ出してきた、やっぱり同
 じことを言うのです。
 「おかしな客が二度も続くとは。・・・まさか、本当に幽霊がいるはずは」
 気になった主人はその部屋に行き、しばらく布団のそばに座ってみました。
 すると、かけ布団から、ささやくような声が聞こえてきたのです。
 「兄さん、寒かろ」
 「お前、寒かろ」
 びっくりした主人は、青くなって部屋から飛び出しました。

「や、やっ、やっぱり、ほっ、本当だったのか。それにしても、こんな布団ふとんを売るなんて、とんでもない店だ！」

次の日、主人しゅじんはさっそく、布団ふとんを買った古着屋ふるぎやへ文句もんくを言いに出かけました。

そこで主人しゅじんは、この布団ふとんにまつわる、とても悲しい話を聞かされたのです。 [...]

Aide lexicale

因幡いなばの国 = 鳥取県とっとりけん (actuel département du Tottori)

宿屋やどや = auberge ; aubergiste

寒かろ = 寒いだろう

古着屋ふるぎや = fripier, vendeur de vieux vêtements ou d'étoffes

Document 5

Tâche finale : もの言う布団ふとん という話の続きつづを書いてください。(200 signes)

Document 6 : production écrite de Jules

昔、二人は遠い国に住んでいました。彼らの二子ともたちと住んでいました。いつの日か、両親は二人で行った。老人はこの家に住んでいました。子どももたちをとめるなしよう知りました。でも、子どももたちには、小さい部屋に入るのは、たがいました。でも、子どももたちは、好きでした。が、ありすぎました。いつの夜、三がいの小さい部屋に行きました。大きな金こをば、見ました。この金こにた山、お金がありました。子どももたちは、このたがらものに、きうたんしました。次に、とこにいった。でも、老人は子どももたちは、三がいの部屋に行つた。たを分つた。この老人は、まじゅうしてました。子どももたちのしん室に入りました。子どももたちは、ふとんにねました。老人は、のろいで子どももたちをこらせた。この事けんから、二子もたちのゆうれいが、ふとんにあります。

Document 7 : production écrite d'Amélie

しま

このふとんは特別です。昔、このおふとんが女性の物でした。彼女はまずしかつた。彼女はほんした木どうの小屋に住んでいました。彼女には三さいのむす子がいました。彼女はにんしん中でした。冬でした。夜に、彼女は子供をふとんの上でしゃべりました。彼女はつかれていました。彼女はふとんの上で死にました。二人の子供は二年かたのいぎのびました。冬の夜、とても寒かたです。いもうとは「寒いと言った。おにいさん。は「寒いかと言った。二人はふとんの上で死にました。子供たちはおさない時に死んでしまった。子供たちのたましいはふとんの中で今だに生長しています。」

Document 8 : production écrite de Léo

この話は日本の話です。この話はえどじ代のおこった。この話はニリ
 子どもの家族です。一りは男の子もう一りは
 女の子。あの子どもたちはある島が大きい
 女の子。この子どもたちはふねでつもあの島に
 行った。ある日このふねがこ壊れた。子どもは
 すぐにかえりかた。子どもたちはほうほう
 をさがした。このほうほうはふとんをひか
 せしまに行くことになった。ふとんにのこし
 まへ行った。だがふとんはおそく、これま
 につくまえにやるとした。女の子はさむく、こ
 んがいていました。ふんがさがした。みずうみが
 こまに行くと家にかえることにもむ
 りでした。朝にたまたまおとこはレイン
 だ。このおりはとけていた。だがからいもう
 とは

Document 9

Barème de l'expression écrite B1-B2 (10 pts)

Critères / Points attribués	Réalisation des tâches Cohérence du traitement <i>dans le cadre soit d'un récit ou d'une description</i>	Écriture <i>(kanji et kana)</i>	Correction de la langue <i>(Lexique et structures)</i>	Richesse de la langue <i>(Lexique et structures)</i>
2,5 points	Toutes les tâches sont traitées de façon satisfaisante , quant au contenu et l'intelligibilité, avec une touche personnelle et/ou la référence pertinente à des aspects culturels . La cohérence est immédiatement compréhensible . Elle ne se limite pas à une simple juxtaposition, mais montre un effort de construction, habile et non artificielle .	Tous les kanji actifs et les kana employés le sont à bon escient et sans erreur , dans leur choix comme dans leur tracé. Tant que la compréhension n'en est pas entravée, le candidat qui prend le risque d'utiliser des kanji hors programme n'est pas pénalisé.	Bon contrôle des structures simples et courantes ; les erreurs ne portent que sur les structures complexes et ne conduisent à aucun malentendu dans la ou les production(s).	Dispose d'une gamme suffisamment large de mots et expressions pour varier les formulations dans les productions et éviter de fréquentes répétitions, malgré quelques lacunes ou confusions.
2 points	Les textes produits sont intelligibles et suffisamment développés pour satisfaire l'essentiel des attentes quant au contenu, même si la production est sans originalité et ne révèle pas de connaissances culturelles . Le récit ou la description ne se limite pas à une simple juxtaposition de faits. Les enchaînements chronologiques et/ou logiques sont compréhensibles mais parfois exprimés de façon maladroite .	La plupart des kanji actifs employés le sont à bon escient. Les erreurs de graphie et/ou de tracé sont peu nombreuses et n'engendrent aucune confusion . Les kana sont parfaitement corrects.	Assez bon contrôle des structures simples et courantes ; les quelques erreurs sur les structures complexes, liées à la prise de risques , n'entravent pas la compréhension.	Dispose d'une gamme suffisante de mots et expressions pour pouvoir développer les productions demandées, malgré l'utilisation fréquente de périphrases, de répétitions ou de mots incorrects .
1,5 point	Bien que le(s) texte(s) produit(s) reste(nt) intelligible(s) , la tâche est insuffisamment traitée pour satisfaire à toutes les attentes. Le contenu de la production est pauvre, sans originalité , et ne révèle aucune connaissance culturelle . Le récit ou la description ressemble à une liste de points , mais ceux-ci sont organisés de façon cohérente et intelligible.	Un peu plus de la moitié des kanji actifs employés le sont à bon escient. Ils sont globalement bien tracés , et ne se limitent pas à ceux figurant dans le sujet. Les kana sont tracés sans erreur.	La production, assez riche, reste immédiatement compréhensible malgré la fréquence des erreurs sur des structures simples ou courantes .	Les mots et les structures utilisés sont pour la plupart adaptés à l'intention de communication, mais restent limités , ce qui réduit les possibilités de développement
1 point	Toutes les tâches trouvent au moins un début de traitement, mais les développements sont, dans l'un ou l'autre cas, trop limités (longueur) ou très maladroits (lecture gênée par les erreurs concernant la langue). Le récit ou la description composé(e) d'une simple liste de points ont l'air organisés, mais parfois de façon incohérente ou inintelligible.	Les quelques kanji actifs employés sont disparates, incorrects, voire illisibles. Leur choix se limite à ceux figurant dans le sujet. La compréhension en pâtit nettement. L'emploi des kana , quant à lui, est correct, en dépit de quelques erreurs d'inattention.	La production est globalement compréhensible mais très réduite et sans prise de risques ; ou bien les erreurs se multiplient, même pour des structures simples , au point de créer des malentendus ou de rendre la lecture peu aisée.	Le nombre important de périphrases, incorrections , répétitions reflète un vocabulaire pauvre , mais le discours reste intelligible.
0,5 point	Une des tâches n'est pas traitée ou bien la production ne constitue pas une véritable tentative de réponse à la question posée, à la limite du hors sujet. Il faut relire le(s) texte(s) à plusieurs reprises pour y déceler (ou non) une certaine cohérence : la production est très confuse .	Presque aucun kanji actif du programme n'est employé. Selon les cas, ils sont tout simplement recopiés d'après ceux du sujet, ou sont illisibles , mal utilisés, rendant la compréhension presque impossible. Les kana sont parfois incorrects.	Les erreurs sont tellement nombreuses que le discours est pratiquement inintelligible .	Le vocabulaire est tellement pauvre que le discours est pratiquement inintelligible .
HS	Hors sujet complet = 0 point	Hors sujet complet (1,5 pt max.) mais : - graphie satisfaisante : 1,5 pt - graphie moyennement satisfaisante : 1 pt - graphie non satisfaisante : 0,5 pt	Hors sujet complet (1,5 pt max.) mais : - correction satisfaisante : 1,5 pt - correction moyennement satisfaisante : 1 pt - correction non satisfaisante : 0,5 pt	Hors sujet complet (1,5 pt max.) mais : - richesse satisfaisante : 1,5 pt - richesse moyennement satisfaisante : 1 pt - richesse non satisfaisante : 0,5 pt
0 pt	Aucune production	Aucune production	Aucune production	Aucune production
Points obtenus	/ 2,5 points	/ 2,5 points	/ 2,5 points	/ 2,5 points
			TOTAL	/ 10 points